

Le Lien Lapeyrouisien

LAPEYROUSE-MORNAY Bulletin Municipal – Janvier 2023 **N°41**



bonne
année

2023

Sommaire

Le mot du maire - page 2

Projets et réalisations
pages 3 à 10

Budget
pages 11 à 13

Vie communale
pages 14 à 31

Etat civil - pages 32 et 33

Porte de Drômardèche
pages 25 à 27

Vie associative
pages 34 à 43

Plan de la commune
pages 32 et 23

Mémo utile - page 44

Le secrétariat de la Mairie est ouvert
au public :

Lundi	13H30 à 16H30
Mardi	8H30 à 11H30
Mercredi	FERME
jeudi	8H30 à 11H30
Vendredi	8H30 à 11H30
Samedi	9H à 11H

MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

mairie.lapeyrouse@orange.fr

mairie-lapeyrousemornay.fr

Directeur de la Publication
Nicole Durand

Rédaction et Photos
Mairie et Associations
de Lapeyrouse-Mornay

Réalisation / Impression
Atelier Image 26210 Epinouze

Notre bulletin municipal est d'habitude édité deux fois par an. Mais compte tenu du contexte, sa sortie a été différée à plusieurs reprises car nous n'avions de la part des associations qu'une actualité très minime, les manifestations ayant toutes été annulées ou presque en 2021. Fort heureusement, notre village a connu depuis ce printemps, des animations qui nous ont redonné du baume au coeur : quel plaisir d'avoir enfin pu se retrouver, partager des moments de convivialité à diverses occasions : marché au village, vogue, matinées festives des dimanches matin, commémorations, repas des aînés ...

Nous avons tous tellement soif de tout ce qui fait notre art de vivre : la convivialité, la proximité, le plaisir de se retrouver lors de nos événements festifs et associatifs. Ces moments que nous avons connus et dont nous mesurons combien ils nous ont manqué... Sachons tirer des heures sombres de cette crise, les enseignements nécessaires à la construction d'un monde plus responsable. Nous devons chacun à notre échelle, apporter une pierre à la construction de ce nouveau modèle pour les générations futures : privilégier les transitions économiques avec une relocalisation des entreprises « essentielles », en nous appuyant sur nos savoirs faire locaux ; accompagner les transitions écologiques vers la préservation de la ressource en eau, de la qualité de l'air, de notre environnement.

Optimisme. C'est un mot que l'on hésite à prononcer encore aujourd'hui, car il est en effet des temps plus propices à la confiance et aux certitudes que d'autres. Depuis plusieurs mois, notre vie quotidienne a été et reste encore perturbée après la pandémie c'est maintenant la guerre à notre porte qui nous inquiète avec ses nombreux impacts à différents niveaux. J'ai conscience de la lassitude qui gagne nombre d'entre nous. Je sais les difficultés qu'ont rencontrées ou rencontrent certains d'entre vous et notamment nos concitoyens seuls et isolés, nos artisans commerçants et entrepreneurs, nos agriculteurs, nos personnels de santé mobilisés depuis bientôt deux ans...

Notre optimisme, il est pour le devenir de notre commune et les projets qui nous animent. Pour cela, j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur des agents compétents et motivés, sur une équipe municipale mobilisée dans sa tâche et au service de l'intérêt général. C'est ainsi, que nous avançons et avancerons. La réorganisation des services municipaux permet un service public de qualité et plus efficace. Après le réaménagement et l'extension du local technique, c'est au secrétariat de mairie que des travaux de rénovation ont été réalisés en début d'année 2022.

Optimisme. C'est le maître mot que je souhaite vous transmettre en ce début d'année. Car, je crois en notre capacité collective à surmonter les épreuves. C'est notre rôle en tant qu'élus d'en faire preuve, afin de prendre soin du présent et préparer l'avenir, celui que vous nous avez confié et pour lequel nous nous sommes engagés.

Très belle année 2023 qu'elle vous apporte santé bonheur et réussite pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Continuez de prendre soin de vous.

Nicole DURAND
Maire de Lapeyrouse-Mornay



CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de deux conseillers municipaux en juillet et août 2022, les Conseillers supplémentaires élus en mars 2020 ont été installés lors de la séance du Conseil du 20 septembre dernier. Il s'agit de Mme NIVON Noemie et de M. CLAVEL Jérôme.



RECENSEMENT POPULATION INSEE

Initialement prévu en janvier et février 2021, il a été reporté en 2022.

Pour mener à bien cette enquête, deux agents recenseurs avaient été recrutés : Mmes Martine DURAND et Véronique BOMARD. Deux modes de réponse aux questionnaires déposés étaient proposés aux habitants : soit par internet, soit papier. Le recensement est effectué tous les cinq ans, il permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, etc... La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales et, au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.). Elle aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aux entreprises de mieux connaître leurs clients, aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.

L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Aussi, il est fort regrettable que certaines personnes n'aient pas répondu à ce questionnaire malgré de nombreuses relances ce qui pénalise la commune. **Suite aux résultats du recensement, Lapeyrouse Mornay compte ainsi, 1226 habitants.**



RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les années se suivent et ne se ressemblent pas...

GEL :

En avril 2021, un épisode de froid s'est abattu sur l'ensemble du pays. 10 régions sur 13 ont dû subir les conséquences de ce gel sur leurs cultures. La nuit du 07 au 08 avril a été particulièrement dé-

vastatrice dans notre secteur. En quelques heures, et dès le début de la nuit, les températures ont chuté brutalement de plusieurs degrés jusqu'à atteindre -6 voir -7 C° au petit matin sur certains quartiers de notre commune. Durant plusieurs heures, les agriculteurs ont dû lutter contre ce froid intense et long en utilisant diverses techniques : des bougies chauffantes, l'aspersion par eau, des tours de ventilation mais en vain, le gel d'avril 2021 aura été plus fort. La plupart des secteurs ont subi ce gel noir qui a commencé dès 22h et qui s'est terminé seulement au petit matin.

CANICULE et EAU :

L'année 2022 aura été marquée par un épisode caniculaire particulièrement intense avec plusieurs épisodes successifs. Selon Météo France, l'été 2022 est au deuxième rang des étés les plus chauds observés en France depuis le début du XX^{ème} siècle.

Le déficit hivernal de pluviométrie, cumulé à l'absence de précipitations au cours des premiers mois de l'année 2022, aux épisodes venteux et à des températures exceptionnelles au mois de mai, ont fortement dégradé l'état des cours d'eau et des nappes, dont les niveaux ont été exceptionnellement bas pour la période.

En conséquence et compte tenu de l'aggravation rapide de la situation liée à l'absence durable de pluie, la Préfète de la Drôme a rapidement pris les arrêtés préfectoraux fixant les modalités de restrictions des usages de l'eau.

L'eau est un bien public précieux qui doit absolument être préservé dans l'intérêt général. L'ensemble des usagers de l'eau (particuliers, entreprises, collectivités publiques et exploitants agricoles) sont concernés par l'urgence de mettre en oeuvre, dès à présent, des pratiques économes en matière de consommation d'eau afin de retarder au maximum l'obligation de prendre des mesures encore plus drastiques. Le civisme de chacun, dans le strict respect des arrêtés préfectoraux, est une condition essentielle de la préservation de cette ressource.

SOBRIETE ENERGETIQUE :

Devant la flambée du coût de l'énergie, le conseil municipal a engagé plusieurs pistes d'actions.

Les températures clémentes de cet automne ont permis la mise en route du chauffage dans l'ensemble des bâtiments communaux seulement à la fin des vacances de la Toussaint. Pour certains bâtiments,

abaisser la température à 19° est plus simple que pour d'autres. Un thermostat d'ambiance et une programmation ont été installés salle des associations. A l'école, les radiateurs ont été baissés par contre, il est plus difficile d'intervenir sur les planchers chauffants. Le chauffage de la salle des fêtes est mis en route uniquement lors des locations le week-end. Nous comptons sur l'implication de tous afin que les utilisateurs des salles fassent preuve de civisme.

En ce qui concerne l'éclairage public, nous n'avons pas attendu pour réduire notre facture d'électricité puisque depuis juillet 2015 ce dernier était coupé la nuit de 23h à 5h sauf le samedi soir dans le village. Il est désormais arrêté dès 22h et ce jusqu'à 6h du matin tous les jours de la semaine à l'exception de la place J. Cavalli qui elle restera éclairée dans la nuit de samedi à dimanche jusqu'à 2h (coupure de 2h à 6h seulement). Certains s'étonnent que l'éclairage ne se coupe pas dans les quartiers mais, compte tenu du coût d'investissement du matériel à installer par rapport au nombre de candélabres, ceci n'est simplement pas rentable.

VEGETALISATION : SEMAINE DE L'ARBRE

« A la Sainte Catherine, tout bois prend racine ».



Dans le cadre de la semaine de l'arbre, la Communauté de Communes de Porte de DromArdèche et ses 34 communes se sont engagées pour le climat avec pour objectif de planter 30 000 arbres d'ici 2030.

Pour cela chaque foyer du territoire avait la possibilité de récupérer un lot d'arbres : arbustes à petits fruits (groseiller, framboisier, myrtilleur) et arbres d'ornement (arbre à miel, mûrier platane, érable, charme houblon, chêne pédoncule, arbre de fer, merisier, figuier) en Mairie le vendredi 25 novembre de 16 heures à 18 heures. Les élus de Lapeyrouse ont participé à cette distribution.



ECOLE DE LA ROTONDE : PROBLEMES DE FISSURES SUR LES MURS ET SUR LES BAIES VITREES CÔTÉ MATERNELLE

Suite à des fissures constatées sur les murs et sur les baies vitrées de l'école côté maternelle, un expert a été mandaté par l'assurance dans le cadre de la clause dommages-ouvrages.

Une première expertise a eu lieu le 24 novembre 2020 en présence de l'architecte, du maçon et des représentants de la Commune.

Une deuxième rencontre avec ce même expert a eu lieu le 23 février 2021 en présence du façadier, de l'architecte et du bureau d'étude. Cette dernière avait été demandée par l'expert mandaté par notre assurance afin de conforter sa position suite aux fissures apparues sur la façade sud du bâtiment de l'école maternelle.

A la lecture de son rapport, les élus ont été surpris de constater que l'origine des fissures pointées lors de la première rencontre comme étant d'ordre structurelle n'avait pas été retenue. Le document qui leur



LAPEYROUSE TAXIS



06 88 83 91 81 / 06 63 84 93 93

Taxis conventionnés toutes caisses d'assurance maladie
(Hôpitaux, chimio, rayons, dialyses...)

Agréé assistances automobiles/Liaison gares/aéroports

www.lapeyrousetaxis26.fr

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

a été transmis faisait uniquement mention d'une absence de trame de changement de matériaux alors qu'aucun sondage n'avait été effectué pour le prouver, (contrairement à ce qui avait été prévu). De plus un estimatif (au dire de l'expert) de remise en état du crépi a été joint au rapport sans qu'aucune entreprise ne soit venue sur place.

C'est pourquoi un courrier en recommandé a été adressé à l'assurance afin de contester le rapport d'expertise réalisé et en demander une nouvelle.

Après plusieurs relances, un nouveau rendez-vous a finalement eu lieu le 6 juillet 2021 sur place. Des sondages ont alors été réalisés sur les façades, mais l'absence de trame a vite été écartée car contrairement à ce qui avait été avancé, il n'y a pas de changements de matériaux. Trois mois plus tard, soit fin octobre, le nouveau rapport et chiffrage annoncés ne nous étaient toujours pas parvenus.

Devant ce silence, il a été décidé de faire appel à un cabinet indépendant BD CONSEILS afin d'avancer sur ce problème. Ce dernier est intervenu le 28 octobre 2021 et son rapport nous est parvenu début novembre. Ce document a alors été transmis à notre assurance fin novembre.

Et par le plus grand des hasards, le rapport du premier expert nous est parvenu début décembre et force est de constater que ce dernier est resté sur ses positions avec pour principale origine des fissures : l'épaisseur du crépi.

Après avoir échangé, lors du conseil municipal du mois de novembre 2021, les élus ont décidé de poursuivre les investigations préconisées par le deuxième expert BD CONSEILS. Ces dernières, réalisées par une entreprise de maçonnerie le mercredi 8 décembre 2021 ont permis de conforter nos doutes... Doutes confirmés en début d'année par le rapport de BD Conseils.

Avant les vacances de Noël, nous informions notre assurance de la nécessité d'une nouvelle expertise afin que leurs deux avis (divergents) soient analysés, clarifiés et vérifiés. Cette nouvelle expertise a eu lieu 19 janvier 2022 et l'expert de l'assurance, dans la rédaction de son nouveau rapport a maintenu ses dires lesquels ont été mentionnés dans son rapport du 14 février 2022.

S'agissant d'un bâtiment accueillant des enfants, et aucun risque ne pouvant être pris, nous avons décidé de prendre contact avec un cabinet d'avocats pour nous représenter et défendre les intérêts de la commune, un constat d'huissier a été dressé le 23 mars 2022.

Notre assurance a quant à elle été avisée de cette démarche et a réagi en nous indiquant par courrier recommandé en date du 14 juin dernier nommer un nouvel expert. Ce dernier est intervenu le 8 juillet dernier pour de nouvelles investigations réalisées par une entreprise spécialisée avec ferroskan et radar. Le nouveau rapport nous est enfin parvenu après avoir fait de nombreuses relances.

Une procédure juridique est actuellement en cours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Un dossier qui s'avère compliqué et demandera beaucoup d'énergie et qui est loin d'être terminé.

BATIMENT ECOLE



Éclairage sportif
Éclairage public



électricité mabboux
100 route de Paturel - 26600 Erôme
04 75 03 31 28
contact@elec-mabboux.fr

SARL BATI PRO
Maçonnerie générale

FRANCK JOVANOVIC
38260 PAJAY



04 74 79 06 64
06 63 04 45 78

INFILTRATION CLASSE ELEMENTAIRE :

Une fuite d'eau a été repérée dans la classe de l'élémentaire suite à l'épisode pluvieux de début de mois d'octobre 2021. Une déclaration avait été faite auprès de l'assurance, et un professionnel est intervenu afin de constater la fuite et faire un diagnostic.

Un expert a été nommé par l'assurance et est intervenu rapidement. Son rapport nous est parvenu, en parfait accord avec le devis de l'entreprise contactée. Cette dernière est intervenue début février 2022 afin de faire le nécessaire.

INFILTRATION TOILETTES EXTERIEURES COUR ELEMENTAIRE :

Une fuite d'eau provenant du toit a été constatée peu après les vacances de la Toussaint. Une déclaration a été faite auprès de l'assurance et une entreprise est intervenue pour faire un devis. Le dossier est en cours.

AMENAGEMENTS :

- Pour répondre au problème de rangement du matériel pour le ménage, notamment côté élémentaire, des devis ont été demandés.

L'entreprise Minodier a été retenue pour effectuer les travaux pendant les vacances.

Ces derniers consistaient à permuter les vastes sanitaires nord de l'élémentaire avec l'actuel local ménage très exigu (déplacement chauffe-eau, pose de sanitaire et lave mains).

- Dans le cadre du Fond interministériel de la Prévention de la délinquance FIPD, un dossier de demande de subvention pour l'installation de visiophone avait été déposé auprès de la Préfecture de la Drôme malheureusement ce dernier n'a pas été retenu.

- Le remplacement de luminaires dans le couloir et dans une salle de classe a été effectué.

- Le devis de l'Entreprise Clair & Net a été validé en conseil. Cette dernière est intervenue fin août pour le lavage des vitres de l'école et des salles communales (salle des fêtes, garderie...).

- En début d'année 2022, les pompes du puits ainsi qu'une PAC sont tombées en panne. A ce jour une seule pompe a été remplacée et une PAC réparée. La situation amène une réflexion concernant le mode de chauffage pour le bloc : école, salle des fêtes et église en raison du coût de l'énergie.

- Le devis pour le remplacement des blocs secours a été validé, les travaux devraient débuter prochainement.

SECRETARIAT DE MAIRIE

AMENAGEMENT :



Il devenait nécessaire de réaliser des travaux de réaménagement et de rafraîchissement au secrétariat de mairie, les derniers datant des années 90. Le but des travaux était également de réduire les consommations énergétiques. Il s'agit principalement de travaux d'isolation des murs, de remplacement des menuiseries et de l'installation d'un système thermique réversible. Ce fut également l'occasion de revoir l'aménagement intérieur avec la création d'un véritable poste d'accueil du public, indépendant du secrétariat, d'un coin d'attente en tenant compte des nouvelles contraintes de sécurité et sanitaires (porte automatique), des espaces de rangement (placards muraux).

Des devis avaient été sollicités, et des dossiers de demande de subventions déposés auprès des différentes institutions et collectivités publiques partenaires afin d'obtenir les meilleurs financements possibles. Les entreprises retenues ont été : les Ets Proponnet pour les menuiseries et la banque d'accueil, les Ets Minodier pour le chauffage, l'entreprise Dupont pour l'électricité, la Sté VALLOIRE DÉCO pour les cloisons et peinture, et la Sté Genemat pour le matériel de bureau. Les notifications de subventions nous sont toutes parvenues à savoir : la Région a accordé à la commune une aide financière de 12 700 €, la Préfecture dans le cadre de la DSIL 16 000 € et le Département 15 960 €.

A noter qu'après le passage de l'ACFI (Agent chargé de la Fonction d'Inspection) du Centre de Gestion, il conviendra de prendre en compte ses remarques : rampe d'escalier pour descendre au sous sol...

Les travaux ont débuté mi janvier, pendant cette période les services du secrétariat ont été déplacés dans la salle des mariages. Les nouveaux locaux ont été réinvestis le 14 avril. Le mobilier non réutilisé a été

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

réparti entre la bibliothèque, l'école et les services techniques.

INFORMATIQUE :

Le renouvellement d'un poste a été effectué au secrétariat.

ARCHIVES :

La responsable Archives du Centre de Gestion de la Drôme est intervenue à plusieurs reprises au niveau des archives communales. Les documents caducs ont ainsi pu être éliminés suivant la procédure en lien avec les archives départementales.

Un nouveau classement plus rationnel a été mis en place.

AGENCE POSTALE COMMUNALE ET LOCAL ASSOCIATIF

La Sté MG FERMETURE est intervenue pour la remise en état du rideau métallique à la poste et du portail du local associatif.

SALLE DES ASSOCIATIONS

Le devis des Etablissements Bonin d'Hauterives avait été validé pour l'achat d'un nouveau réfrigérateur qui a été livré et installé. Suite à différents problèmes électriques lors de manifestations, il a été décidé d'installer un disjoncteur indépendant dans cette salle. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise DUPONT.

Dernièrement, une modification sur la commande de chauffage a également été effectuée afin que ce dernier se coupe automatiquement au bout de deux heures de fonctionnement (afin de pallier aux oublis) et puisse être réenclenché si besoin.

STADE

Les agents communaux ont débuté les travaux de peinture de la salle de réception.

AIRE DE JEUX



Les commissions « Bâtiments » et « Espaces Publics », sous la houlette des adjoints Michel JOVANOVIC et Joceline MARQUES se sont réunies à différentes reprises pour déterminer les priorités de ce projet et en définir les contours. Le projet retenu comprenait : la rénovation du sol de l'espace de jeux, la pose de nouveaux jeux à destination des enfants (structure, tourniquet...), un espace d'activités pour les adultes (jeux fitness), une zone de pique-nique... Plusieurs entreprises ont été rencontrées au final ce sont les entreprises Kompan et Challenger qui ont été retenues pour la fourniture du matériel. La pose des nouveaux éléments et la réfection des sols souples ont été confiées à l'Entreprise LAQUET.

Les haies autour de l'aire de jeux qui posaient des problèmes d'envahissement (trop grande largeur) et de sécurité ont également été prises en compte. Un chiffrage concernant le remplacement de la haie côté place de la Paix et côté lotissement (arrachage, remplacement, remise en état clôture) en même temps que l'aménagement de l'espace avait également été demandé. De nouveaux arbres ont également été plantés afin de compléter ceux déjà en place qui ont été taillés.

Les travaux ont débuté la semaine avant le 14 juillet par la dépose de la structure existante et la démolition des socles, s'en sont suivis les terrassements nécessaires à l'implantation des socles supports pour les jeux et mobiliers de pique-nique et la remise en forme de l'espace. Les revêtements de type « sol souple » ont été réalisés en août.

Les plantations ont été effectuées en octobre dernier. En concertation avec la Commission des Finances, il est décidé de solliciter les subventions auprès du Département de la Drôme, cette dernière a été accordée pour un montant de 21 601 Euros.

VOIRIE

Dégradation chemin : un chemin rural (hameau des Brosses) limitrophe avec la commune d'Epinozue a été fortement endommagé. La mairie d'Epinozue contactée, s'est chargée de contacter l'agriculteur concerné.

Deux « corvées » d'enrobé tiède ont eu lieu en 2021 et une en 2022 effectuées par les conseillers municipaux et les conjoints des conseillers.

CORVEE D'ENROBE A LAPEYROUSE-MORNAY



Profitant d'une éclaircie, des conseillers municipaux accompagnés de Florent notre agent communal et de quelques bénévoles ont suivi les routes et chemins communaux afin de repérer les nids de poule et les boucher avec de l'enrobé tiède. Certaines de nos voies sont encore dégradées du fait du passage de réseaux, fibre et méthanisation. Il faudra attendre la fin des travaux pour une remise en état.

DIVERS

Il avait été listé par la Commission Voirie, une programmation des travaux sur 2021 :

- Chemin de vers les Brosses (limitrophe avec Pact) Après avoir pris contact avec la commune, cette dernière ne souhaitait pas les réaliser cette année.
- Voies d'accès au Lotissement du Val D'Or : La chaussée d'accès au lotissement le Val d'Or et les Terrasses avait été bétonnée lors de sa réalisation avec la pose de bordures d'un seul côté. Plusieurs devis ont été demandés pour la réfection de cette voie qui nécessite la démolition de la chaussée béton, la reprise des bordures existantes, et la pose de bordures supplémentaires afin de délimiter les zones. Compte tenu des travaux nécessaires au développement de la fibre, de l'aménagement de l'aire de jeux, la réfection de cette voirie a été reportée.
- La Route des Savoyans avait été refaite en 2019, cependant de l'herbe a repoussé au centre de la voie. La société qui a fait les travaux a été contactée pour résoudre ce problème. Après plusieurs passages pour procéder à un désherbage, la reprise partielle de la chaussée a été effectuée fin juillet

2021 : à surveiller.

Pour l'année 2022, les travaux de voirie effectués concernaient :

- Le carrefour RD121 et Chemin du Grand Champ (en dessous de la station d'épuration). Ce dernier a été élargi en septembre 2022 et ce afin de faciliter la circulation des engins agricoles, suite à la fermeture du pont sur Oron.
- Le Chemin du Grand Bois avec une réfection partielle sur environ 450 m.

Ils ont été effectués par la Société TP Réalisations d'Albon. Carrefour RD 519/ RD 121 : afin de finaliser l'aménagement du carrefour de la RD 519 et de la RD 121, et sur les recommandations des services du Département, une meilleure signalisation des passages piétons reste à réaliser. Des devis ont été sollicités. Ces derniers comprendront également un complément d'achat de panneaux routiers, ainsi que des plaques et numéros de rues.

FAUCHAGE/ELAGAGE

Des devis ont été demandés auprès de plusieurs Entreprises pour effectuer un premier passage pour le fauchage (banquettes) de la commune en juin et un deuxième en septembre fauchage + élagage, ainsi que la taille d'environ 2 kilomètres de haies. Au vu des devis reçus, c'est la société FAYANT qui a été retenue pour effectuer ces travaux. Le premier passage a eu lieu en juin, un autre passage a eu lieu en août ciblé sur l'ambrosie. L'élagage en bord des voies communales, Chemin des acacias et Chemin du Milieu ainsi que le broyage des banquettes ont été faits dernièrement.

Les arbres de l'école ont été taillés pendant les vacances de la Toussaint par l'entreprise DILM ainsi que ceux de la place.

Les services du Département de l'Isère avaient été sollicités concernant l'entretien des abords de voirie le long de la RD 519 vers les îlots de propreté en Montanay. Une visite sur place a eu lieu avec les responsables de secteur des 2 départements et les arbres enfin taillés.

DESHERBAGE

Uniquement autorisé pour le Cimetière, il a été effectué pour la dernière année par la Société Laquet en avril dernier.

CONTROLES ANNUELS

La société ZAPPA a été retenue pour réaliser la dératification sur notre commune, en plus du passage annuel, un passage trimestriel se fera sur les sites des îlots de propreté.

Les contrôles des radars pédagogiques et du panneau lumineux ont été réalisés.

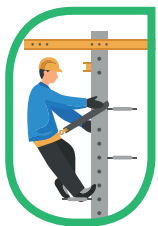
Les vérifications annuelles des défibrillateurs situés au stade et à la salle des fêtes ont été faites.

L'entretien de l'adoucisseur du stade vient d'être effectué en ce mois de décembre.

Lors du contrôle des extincteurs, 5 ont été recensés comme étant à remplacer. Le devis nous a été transmis et a été validé au dernier conseil.

Le contrôle électrique des bâtiments communaux est programmé pour début janvier 2023.

Les structures de l'aire de jeux et les équipements du stade ont également été contrôlés en octobre par la Sté SPORTEST. Suite au rapport, certaines remarques devront être prises en compte rapidement.



RESEAUX : ELECTRICITE :

Suite aux intempéries de l'année 2019 des travaux de remplacement des fils et des poteaux ont été réalisés par le SDED. Cela a concerné : la Route de

Moras, la Route de Pact (dans le village) et le Chemin de la Maissonette.

Un renforcement de réseau à partir du poste Ecole a également été réalisé ainsi que Route de Boisvieux et Route de Beaurepaire.

Une rencontre sur le terrain a eu lieu en mai dernier, concernant l'alimentation du Chemin des Grands Hautins, les travaux devraient débuter en janvier 2023 avec la pose d'un nouveau transformateur.

Concernant le lotissement des Cassis, un nouveau transformateur est prévu depuis le raccordement sur la RD 519, par contre, le délai annoncé pour la livraison est très important.

Fibre ADN (Ardèche Drôme Numérique) :

Préalablement à l'installation de la fibre, il a été procédé à la vérification des adressages ainsi qu'au recensement des projets. Les travaux d'installation de la fibre ont enfin débuté. La pose d'une armoire derrière le bâtiment de la Poste a été réalisée en juillet. Le raccordement de notre commune sera effectué

depuis la chambre de raccordement située à Manthes. Certains quartiers de notre commune pourront cependant dépendre du réseau déployé sur les communes riveraines iséroises. Des conventions de servitude de passage ont été adressées à certains propriétaires afin de permettre l'accès des techniciens aux réseaux et procéder aux travaux nécessaires : changement de poteaux, remplacement des câbles...

ECLAIRAGE PUBLIC

La convention d'Eclairage Public avec le prestataire actuel (Sté MABBOUX) a été renouvelée en début d'année.

BORNES INCENDIES

La responsabilité du service incendie relève des pouvoirs du Maire et les dépenses afférentes à ce service, notamment la vérification et l'entretien des prises d'incendie à la commune. A ce titre, le Conseil municipal a validé la proposition de confier cette mission (entretien et vérification de poteaux incendie communaux à la Sté SAUR.

SERVICE TECHNIQUE VEHICULE

L'achat d'un second véhicule avait été envisagé après l'achèvement du local technique. Plusieurs devis nous sont parvenus de concessionnaires et de marques différentes.

Après réflexion le choix s'est porté sur un véhicule de marque Piaggio de petit gabarit plus maniable et plus pratique. Ce dernier nous a été livré en juillet 2021 par la Sté ECHINARD ET FAURE de Saint Vallier.

ACQUISITION FONCIERE

Faute d'avoir un local à proposer, nous avons dû à plusieurs reprises renoncer à l'installation d'un nouveau commerce sur notre commune. Un bien au coeur du village est actuellement en vente, la commune a souhaité appliquer son DPU (droit de préemption urbain) pour l'acquisition de ce bien. Les formalités sont en cours.

Le projet consistera en l'installation d'un commerce en rez de chaussée et l'aménagement d'un logement à l'étage.

Une demande d'accompagnement sera sollicitée auprès de la CCPDA dans ce projet de réhabilitation notamment à travers plusieurs dispositifs.

Des contacts avec des porteurs de projets en matière de commerce ont été noués.

LE CLOS DES CASSIS

Après plusieurs projets non aboutis, un nouveau lotissement est en cours de construction. Débutés cet automne, les travaux avancent bien et les logements devraient être proposés à la location en courant d'année.

Cette nouvelle offre permettra de répondre aux nombreuses demandes de logement que nous recevons en Mairie et pour lesquelles nous ne pouvons donner satisfaction.



Drôme Aménagement Habitat
DESIGN PARTNER DE L'ÉTAT

LAPEYROUSE MORNAY - VEFA «LE CLOS DES CASSIS»

Pour un bailleur, il existe trois manières de construire des logements sociaux : soit en maîtrise d'ouvrage directe pour les logements neufs, soit via l'acquisition/amélioration de patrimoine existant, soit par le biais de la VEFA (Vente en Etat de futur Achèvement) en partenariat avec un promoteur immobilier. L'utilisation de la VEFA permet donc de diversifier les modes de production de logements sociaux.

Ce nouveau programme à Lapeyrouse Mornay est réalisé dans le cadre d'une VEFA.

La société immobilière **EVALLY PROMOTION** réalise un lotissement au lieu-dit «Les Cassis Ouest», route d'Epinouze. Le permis de construire a été accordé le 23 novembre 2021 pour un total de 21 logements, dont 13 logements locatifs sociaux et 8 logements en accession.

Drôme Aménagement habitat va acquérir 13 maisons en VEFA, correspondant aux lots numérotés 1 à 13.



Le programme comprend :

- 7 villas T4 en duplex ;
- 4 villas T3 en simplex ;
- 2 villas T2 en simplex ;

Chaque villa dispose d'un jardin privatif avec une terrasse intimisée, un garage et/ou cellier extérieur ainsi qu'une place de stationnement extérieure.

Les financements de l'Etat utilisés sont les suivants : 8 logements en PLUS et 5 logements en PLAL

Afin de promouvoir un projet de qualité permettant de réduire les charges et de s'inscrire dans une démarche de développement durable, ce projet bénéficiera des prestations suivantes :

- Performance thermique niveau RT 2012 -10 % ;
- Certification Prestaterre BEE (Bâtiment Energie Environnement) ;
- Chaudières à condensation au gaz propane pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire ;
- Utilisation de matériaux environnementaux : tuiles en terre cuite, charpente bois et peinture Ecolabel.



04 82 54 00 17

EVALLY-PROMOTION.fr



Construit par
FEDERALY

**DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
de votre villa à partir de
241 000 €**

A 500m du centre-village de Lapeyrouse-Mornay

*Prix TTC en tva 20% correspondant au Lot 14 d'une surface habitable de 96,18m². Frais commercialisation inclus et hors frais de notaire.

SAS Evally Promotion au capital de 95 000 € - 252 route nationale 7 38150 Roussillon
RCS B17 858 533 de Vienne

BUDGET 2021 ET 2022

REGROUPEMENT DES REGIES MUNICIPALES :

Il existait 5 régies de recettes, à savoir : Location de salles, Photocopies, Bibliothèque, Frais d'envoi et Publicités.

Considérant les faibles mouvements sur ces régies et dans une volonté de simplification, les régies : location de salle, photocopies, frais d'envoi et publicité ont été regroupées en une seule régie « recettes diverses communales » depuis avril 2021. Seule, la régie « bibliothèque » gérée par les membres de la bibliothèque municipale reste à part.

VOTE DES TAUX COMMUNAUX D'IMPOSITION :

Compte tenu de la réforme fiscale liée à la suppression de la Taxe d'habitation, les nouvelles bases de calcul des taux d'imposition ont évolué. Ainsi, la part départementale est désormais transférée à la Commune et vient s'ajouter au taux de base communale pour le Foncier Bâti. En revanche, la commune ne perçoit plus d'imposition sur la Taxe d'Habitation.

Par ailleurs, après un gel des taux d'imposition en 2019 et 2020, et compte tenu des restrictions budgétaires, il est proposé une augmentation de 2 % sur les parts communales 2021 des taux de Foncier Bâti et Non Bâti.

Les nouveaux taux d'imposition communaux s'élèveront à 25,25 % pour le Foncier Bâti (au lieu de 24,75 %), et 62,50 % pour le Foncier Non Bâti (au lieu de 61,27%).

Pour 2022, la même augmentation a été votée, ce qui porte le taux 25,75 % pour le Foncier Bâti et 63,74 % pour le Foncier Non Bâti.

VOTE DES TARIFS COMMUNAUX :

Les tarifs communaux regroupent notamment les locations de salles communales, les concessions au cimetière, les photocopies... ont été revalorisés en 2022 après deux années sans augmentation.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Compte tenu de la crise du COVID 19, les activités des associations ont été très fortement ralenties, voire stoppées. Il n'en reste pas moins vrai que ces mêmes associations doivent faire face à des frais fixes de fonctionnement. Pour 2021 le Conseil Municipal avait choisi de reconduire la même subvention qu'en 2020 aux associations dès lors qu'elles en auraient fait la demande et transmis leur bilan 2020.

Ainsi les subventions allouées en 2021 se sont élevées à 2 686 € (Le Club de l'Amitié et le Tennis Club ayant fait part de leur décision de ne pas solliciter de subvention).

Pour 2022, la somme versée au titre des subventions aux associations se monte à 2 860 €.

TAXE SUR LES ORDURES MENAGERES (TEOM) :

La taxe a été fixée pour l'année 2021 à 12,71 % et à 12,42 % pour 2022 (légère baisse).

CHANGEMENT DE NOMENCLATURE DE BUDGET :

La commune a fait le choix d'anticiper le passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023. Ce changement étant obligatoire en 2024, elle pourra ainsi bénéficier d'un accompagnement dans cette démarche.

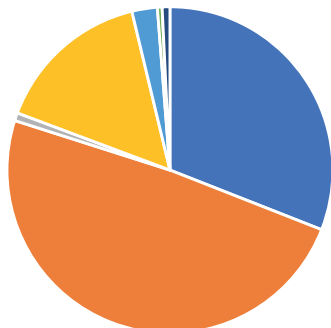


47, route de moras
26210 LAPEYROUSE MORNAY
Tel : 04 75 31 23 71
Port : 06 78 91 18 46
Email: lgdpatisserie38590@gmail.com



COMPTE ADMINISTRATIF 2021

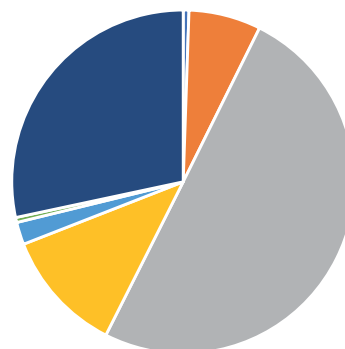
Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Opération d'ordre

Charges à caractère général	189 221,47 €
Charges de personnel et frais assimilés	299 370,24 €
Atténuations de produits	4 799,00 €
Autres charges de gestion courante	95 072,54 €
Charges financières	15 425,32 €
Charges exceptionnelles	2 851,96 €
Opération d'ordre	4 700,74 €
Total des dépenses de fonctionnement	611 441,27 €

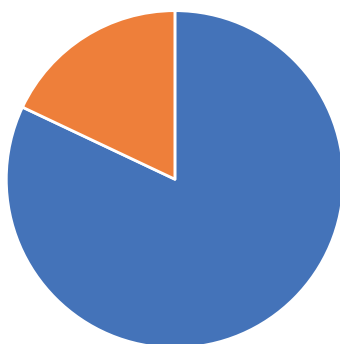
Recettes de fonctionnement



- Atténuations de charges
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante
- Excédent de fonctionnement reporté
- Produits des services
- Dotations et participations
- Produits exceptionnels

Atténuations de charges	4 693,88 €
Produits des services	58 887,72 €
Impôts et taxes	433 444,00 €
Dotations et participations	100 602,76 €
Autres produits de gestion courante	18 275,90 €
Produits exceptionnels	4 026,12 €
Excédent de fonctionnement reporté	245 144,33 €
Total des recettes de fonctionnement	865 074,71 €

Dépenses d'investissement



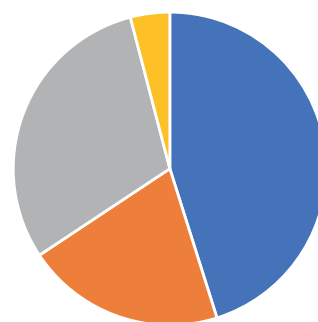
- Opérations d'équipement
- Emprunts et dettes

Opérations d'équipement	59 323,07 €
Emprunts et dettes	12 996,16 €
Total des dépenses d'investissement	72 319,23 €

Extrait d'opérations d'équipement 2021

- Achat d'un véhicule pour les services techniques
- Travaux de voirie
- Equipement et matériel pour bâtiments communaux

Recettes d'investissement

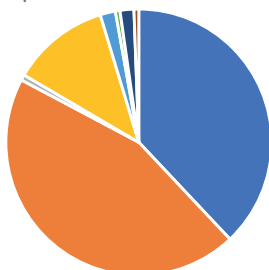


- Subventions d'équipement
- Excédent de fonctionnement
- Dotations
- Opération d'ordre

Subventions d'équipement	52 203,10 €
Dotations	23 762,76 €
Excédent de fonctionnement	35 000,00 €
Opération d'ordre	4 700,74 €
Total des recettes d'investissement	115 666,60 €

BUDGET PRIMITIF 2022

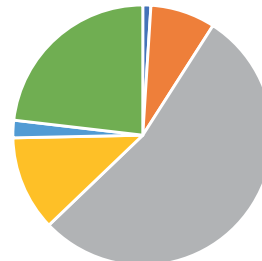
Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Atténuations de produits
- Charges financières
- Dépenses imprévues
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante
- Charges exceptionnelles
- Opération d'ordre

Charges à caractère général	305 610,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	360 500,00 €
Atténuations de produits	5 500,00 €
Autres charges de gestion courante	95 700,00 €
Charges financières	14 950,00 €
Charges exceptionnelles	4 500,00 €
Dépenses imprévues	13 547,64 €
Opération d'ordre	4 700,74 €
Total des dépenses de fonctionnement	805 008,38 €

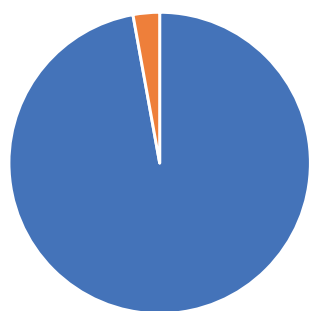
Recettes de fonctionnement



- Atténuations de charges
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante
- Produits des services
- Dotations et participations
- Excédent de fonctionnement reporté

Atténuations de charges	8 100,00 €
Produits des services	65 060,00 €
Impôts et taxes	432 850,00 €
Dotations et participations	95 100,00 €
Autres produits de gestion courante	17 500,00 €
Produits financiers	3,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	186 395,38 €
Total des recettes de fonctionnement	805 008,33 €

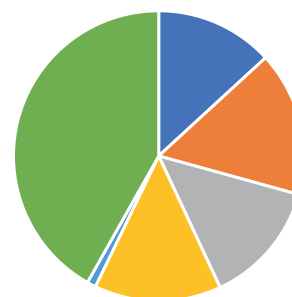
Dépenses d'investissement



- Opérations d'équipement
- Emprunts et dettes

Opérations d'équipement	462 200,00 €
Emprunts et dettes	13 514,71 €
Total des dépenses d'investissement	475 714,71 €

Recettes d'investissement



- Subventions d'équipement
- Dotations
- Opération d'ordre
- Emprunt
- Excédent de fonctionnement
- Excédent d'investissement reporté

Subventions d'équipement	62 638,00 €
Emprunt	76 655,97 €
Dotations	65 500,00 €
Excédent de fonctionnement	67 241,21 €
Opération d'ordre	4 700,74 €
Excédent d'investissement reporté	198 978,79 €
Total des recettes d'investissement	475 714,71 €

Extrait des dépenses d'équipement 2022

Aménagement aire de jeux

Travaux de voirie

Rénovation du secrétariat de mairie



PERSONNEL COMMUNAL SECRETARIAT :

Un nouvel agent a été recruté sur le poste d'adjoint administratif et a pris ses fonctions le 15 février 2021. Il s'agit de Mme Murielle DOCHER.

Un agent du secrétariat a demandé une disponibilité depuis le 16 août 2021, pour 3 mois dans un premier temps. Puis de nouvelles demandes ont été effectuées portant sa disponibilité jusqu'au 31 mars 2023. Pour pallier à cette absence, un nouvel agent administratif Mme Mélanie ROBIN avait été recrutée pour 14 heures par semaine afin de pouvoir assurer une continuité de service et un accueil de qualité au secrétariat en effectuant également les remplacements si besoin à l'agence postale. Depuis le mois de mai 2022, cet agent a vu son temps de travail passer à 28h semaine ce qui a permis une ouverture de l'agence postale chaque samedi matin au lieu d'un samedi sur deux.

Depuis la crise du COVID 19, le télétravail avait été mis en place pour les agents du secrétariat et ce afin d'assurer une continuité de service. Une convention a été mise en place afin de poser un cadre réglementaire à cette évolution des pratiques.

AGENT TECHNIQUE :

Un nouveau profil de poste avait été publié pour le recrutement d'un deuxième agent technique. Ses missions sont à la fois des missions technique (50%) et des missions d'entretien (50%). Le poste a été pourvu depuis le 1^{er} février 2022 par M. Florent HUBERT

ATSEM :

Un emploi d'adjoint d'animation a été créé pour la mise en stage de l'agent déjà en poste, laquelle a suivi une formation d'intégration en mars 2022.

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Compte tenu de la fréquentation de l'Agence Postale, il a été décidé de faire évoluer les horaires d'ouverture au public. Le mardi, jeudi et vendredi, l'amplitude a été augmentée, pas de changement le mercredi, le bureau est également ouvert tous les samedis.

MISSION LOCALE JEUNE :

Compte tenu du nombre d'enfants fréquentant la cantine, il a été décidé de recruter une personne supplémentaire en contrat CAE pour une période de 9 mois (soit du 2 mai 2022 au 31 janvier 2023) à raison de 20H/semaine (annualisées). Cette dernière intervient également en renfort pour du ménage dans les salles communales et en cas d'absence du personnel à l'école.

CONVENTION CDG 26 :

Une convention avec le centre de gestion de la Drôme pour une mise à disposition d'un ACFI a été signée. Cette mission de contrôle des règles hygiène et sécurité au travail est obligatoire. L'Agent en Charge de la Fonction d'Inspection a notamment un rôle de conseil et protection en cas d'accident de travail. Il s'agit d'une convention pour 1 an renouvelable jusqu'à 3 ans. Suite à sa visite du 15 mars 2021 après analyse du rapport d'inspection établi, il en ressort globalement que la Commune est plutôt « bonne élève ». Les quelques remarques émises ont été prises en compte.

L'ACFI est intervenu pour faire un travail conjoint avec les agents sur les risques sociaux professionnels. Le but étant de référencer les risques par famille de métiers et de l'intégrer dans le document unique.

PLAN SECURITE :

Il est issu de la mise à jour du document unique et

LAQUET
AMÉNAGEMENT D'ESPACES
URBAINS & SPORTIFS
643 Route de Beaurepaire • 26210 Lapeyrouse Mornay • 04 75 31 91 88

Contactez-nous ! Guillaume MAHEAS
06 88 06 99 53 - gmaheas@laquet.fr

643 rte de Beaurepaire - 26210 LAPEYROUSE-MORNAY
☎ 04 75 31 91 88 www.laquet.fr

Revêtements de sol en béton,
Aménagements cours, allées, terrasses,
Maçonneries paysagères, plantations,
Terrains de pétanque, gazons, clôtures,
Pavages, dallages

**Nous avons la solution
pour tous vos projets
d'aménagements extérieurs**

du rapport de l'ACFI. Il a été présenté et validé en Conseil municipal. Il sera donc présenté au CHSCT.

COVID :

Les agents travaillant aux écoles avaient été placés pendant le temps du confinement en Autorisation Spéciale d'Absence. Les démarches ont été entreprises auprès de la CPAM.

FORMATIONS :

Les agents du secrétariat ont suivi de nombreuses formations au cours de l'année écoulée : état civil, urbanisme, élections, marchés publics, SIG, recensement, DSN (Déclaration Sociale Nominative), budget...

Le personnel de l'école, l'agent technique et un agent du secrétariat ont suivi une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques Niveau 1) dispensée au Centre de Secours de Moras en novembre 2021. L'agent Technique était en formation Agent de Prévention en cette fin d'année.

TITRES RESTAURANT :

Le Comité Technique du Centre de Gestion a donné un avis favorable à la mise en place de titres restaurant ; et tous les agents communaux ont déclaré souhaiter adhérer au dispositif. Il est donc décidé par le conseil municipal la mise en place de ce service sur la base d'un titre restaurant par agent et par jour plein travaillé, dont 50 % seront à la charge de l'agent et 50 % à celle de la commune. Les élus ont délibéré favorablement à la mise en place de ces tickets restaurant à compter du mois de juin 2021. C'est la Société EDENRED qui a été retenue pour leur fourniture.



VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

RENTREE SCOLAIRE :

Jeudi 1^{er} septembre, 140 enfants ont repris le chemin de l'École de la Rotonde,

répartis en 7 classes :

- 22 élèves PS/MS/GS avec Mmes JORQUERA et ERARD (le jeudi et un lundi sur 3)
- 22 élèves PS/MS/GS avec Mme GACHE et ERARD (le mardi)
- 19 élèves GS/CP avec Mme JURDIC et ERARD (le vendredi)
- 20 élèves CP/CE1 avec Mme ALLAMANNO
- 18 élèves CE2 avec Mme GAUTHERON
- 17 élèves CE2/CM1 avec Mme VIGNAL
- 22 élèves CM1/CM2 avec Mme BOBICHON

3 ATSEM :

Mme BERTHAUD Evelyne, Mme VILELA Karine et Mme SANDON Chrystèle sont également présentes sur les classes de maternelle.

AMENAGEMENT CADRE DE VIE :

Suite aux demandes de l'équipe enseignante :

- L'ordinateur de la salle des maîtres a été remplacé, des enceintes bluetooth, des supports vidéo projecteurs, un meuble bibliothèque, des tours de rangements ont été achetés.
- Le renouvellement de manuels scolaires a été validé lors du conseil de juillet
- La commune financera également 10 séances de piscine pour les élèves de cycle 2, le transport sera quant à lui, pris en charge par la communauté de communes.
- Le mur de l'école maternelle a été repeint par les agents afin de permettre aux élèves des classes de maternelles de réaliser une fresque : ce qui fut chose faite en juin dernier.
- Comme les années précédentes, une calculatrice a été offerte aux 23 enfants partant en sixième
- Les sols souples des classes élémentaires ainsi que de la salle de motricité ont été décapés et re-métallisés pendant les vacances estivales, par les agents techniques.
- Le nouveau matériel téléphonique a été installé au retour des vacances de la Toussaint par la Sté KOESIO.

EN ROUTE POUR LE COLLEGE :



En fin d'année scolaire la municipalité a offert une calculatrice à chacun des élèves de CM2. Après 8 années scolaires passées à l'école de La Rotonde de Lapeyrouse, tous ces enfants vont franchir une nouvelle étape en rentrant au collège. Le Sou des Ecoles leur remettait une casquette. Nous leur souhaitons une bonne rentrée et réussite tout au long de leur scolarité.

DEROGATIONS SCOLAIRES :

De nombreuses demandes de dérogations scolaires (la plupart, émanant de communes iséroises) nous parviennent, aussi il est décidé de donner un avis favorable uniquement à celles dont la « nounou », ou les grands parents sont domiciliés sur la commune. Les autres demandes sont rejetées.

CONVENTION :

Une convention avait été signée avec la commune de Manthes afin d'accueillir les enfants de petites et moyennes sections de cette commune. La Convention a été révisée afin de préciser notamment les modalités et dates précises de comptage des enfants concernés. Pour l'année scolaire 2020-2021 : 9 enfants de Manthes étaient scolarisés à Lapeyrouse, ils étaient également 9 pour la période 2021-2022.

CANTINE :

Le marché public pour le choix d'un prestataire pour la fourniture et la livraison de repas en liaison chaude avait été publié le 7 mai 2021. Seul le prestataire qui assurait déjà ce service : Elicor (dont la cuisine centrale est située à Revel Tourdan) avait répondu à l'offre. Les conditions (commandes et annulations) restant les mêmes avec une revalorisation du prix du repas chaque année, le marché a été conclu pour une période d'un an renouvelable 2 fois.

Afin de respecter les règles sanitaires générées par la COVID 19, et notamment la notion de distanciation, la salle de motricité avait été aménagée en salle de réfectoire. A la rentrée de septembre 2022, cette dernière a été remise à disposition de l'équipe enseignante, en conséquence, la cantine se fera uniquement dans la salle du réfectoire laquelle est limitée à 80 places.

Afin de faciliter la tâche des agents de la cantine (moins de manipulation du mobilier), le Conseil Municipal a validé le devis de la Sté RODET pour le remplacement de 60 chaises. Ce matériel devrait être livré dans le courant du mois de janvier 2023.

REGLEMENT PERISCOLAIRE 2022/2023 :

Le nouveau règlement cantine /garderie a été distribué aux familles début juillet pour un retour souhaité à la fin de ce même mois.

Pour cette rentrée scolaire, sur proposition de la commission des affaires scolaires, les modifications suivantes ont été actées :

- Prix du repas pour les familles : 4€20 (revalorisation prestataire, hausse coût de l'énergie, accroissement coût masse salariale...).

- Pas de changement de tarif pour la garderie à savoir 1€25 pour le matin et le soir et 1€ pour celle de midi.
- Le tarif majoré pour les inscriptions exceptionnelles ou les inscriptions hors délais reste le même : 2 € pour la garderie et 7 € pour la cantine.
- En cas d'absence sur le temps de cantine ou de garderie et non signalée avant 8h30 le jour même : pas de remboursement possible.
- D'autre part le comportement des enfants sur le temps périscolaire est de plus en plus difficile à en juger par le nombre croissant de « points rouges » qui sanctionnent le manquement au règlement : problème de non respect du personnel ou des autres enfants (langage, impolitesse, gestes déplacés...) Considérant la situation sanitaire depuis 2 ans, le conseil municipal a décidé de maintenir le système de sanction actuel et se laisse une nouvelle année scolaire pour le modifier et le durcir si besoin.

Les enfants sont accueillis à la garderie, dès 7 Heures le matin par Mme ANDRIANANDRASANA Sylvie et le soir par MME BERTHAUD Evelyne.

Lors de la pause méridienne, ils sont encadrés par Mmes GIRARD Sylvie et SANDON Chrystèle pour les plus grands. Mmes ANDRIANANDRASANA Sylvie, BOURGARIT M.Laure, aidées par Anaïs LASANSKY (sous contrat avec la Mission Locale Jeune) ont en charge les plus petits.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS



En ce samedi printanier, une vingtaine de personnes avait répondu présente pour le traditionnel nettoyage de Printemps. Munis de sacs et gants, adultes et enfants se sont répartis dans la commune afin de ramasser les débris abandonnés par des indéclicats.

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

Nous constatons une diminution du volume de déchets. Un grand merci à tous pour cette participation citoyenne.



AÎNES ET CONFINEMENT

CONFINEMENT :

Pendant toute cette période, une adjointe et deux conseillères municipales ont passé des appels téléphoniques réguliers aux aînés ou aux personnes isolées afin de connaître leurs besoins et rompre la solitude. Au fil des semaines de vrais liens se sont tissés entre élus et habitants, à en juger par la durée des conversations qui sont allées en s'allongeant avec pour certaines un besoin de faire mieux connaissance une fois cette mauvaise période passée.

REPAS DES AÎNES DE LAPEYROUSE



Une centaine d'Aînés de 66 ans et plus avait répondu à l'invitation de l'équipe municipale pour son traditionnel repas de fin d'année.

Madame le Maire, Nicole Durand, prononça son mot de bienvenue en félicitant les nouveaux ainsi que les doyens de l'assemblée Arlette Courant et Jo Galamand.

Le repas était concocté par « La Toque Dauphinoise » d'Anneyron et servi par les conjoints des élus.

Au moment du dessert nos boulangers Fabrice et Priscilla Jury ont présenté leurs successeurs Daniel et Marine Païs. Chacun a pu apprécier le Royal Chocolat fourni par ces derniers. La boulangerie a réouvert le jeudi 1^{er} décembre.

Les participants étaient heureux de se retrouver pour ce moment convivial.

COLIS AUX AÎNES



Les Aînés de 75 ans et plus de Lapeyrouse qui n'ont pu assister au repas de la commune se sont vu offrir un colis de produits locaux (tisane, miel, confiture, jus de pomme, panettone et vin). La distribution à leur domicile était faite par les élus. Nous souhaitons à tous une bonne année 2023.



MEDIATHEQUE

La convention avec la Médiathèque Départementale de la Drôme a été renouvelée cette année pour une durée de 3 ans (2022-2025). Ce partenariat avec la Médiathèque et plus précisément celle de St Vallier est essentiel pour l'activité de la bibliothèque municipale.

PROJET VALORBOIS SUR LE SITE DE LA CARRIERE

Le projet porté par la Sté VALORSOL consiste en la réalisation d'une plateforme Ecosite orientée sur la

SUPER U

Saint Sorlin en Valloire

valorisation du bois en matière énergétique sur le site de la carrière Route de la Combe. Cette opération permettra de répondre aux besoins du territoire en termes de gestion des déchets bois du secteur (récupération et valorisation) par la production de combustible de substitution (plaquettes de bois pour chaufferies industrielles locales). Ce projet s'inscrit totalement dans une démarche économique environnementale et sociale vertueuse, notamment en termes d'emplois et d'impact écologique.

La Sté Valorsol a déposé le 10 mai dernier son dossier de demande d'autorisation environnementale. De notre côté nous avons déposé un dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU auprès de la DREAL. Une concertation publique a eu lieu en Mairie du 27 juin au 23 juillet dernier.

Une rencontre a eu lieu en Préfecture en juin dernier en présence de Mme la Secrétaire Générale, des représentants des services de la DREAL, de la DDT, de la CCPDA, de la Sté VALORSOL et de Mme le Maire. Le dossier et notamment le volet environnement doit faire l'objet d'un complément d'informations suite aux nombreuses remarques de la DREAL.

Un courrier a été adressé à Mme La Préfète de la Drôme le 12 septembre dernier afin de lui donner délégation pour l'organisation d'une enquête publique unique.

A ce jour les dossiers sont toujours en cours d'instruction auprès des services de la DREAL, avec de nombreuses demandes complémentaires suscitant une inquiétude grandissante quant au retard engendré dans le déploiement de ce projet.

METHANISATION

Ce processus permet de produire du gaz renouvelable et présente certains avantages pour les agriculteurs : valorisation des coproduits agricoles et effluents d'élevages. Différents types de gisements peuvent être mobilisés pour produire du biogaz :

- Résidus de cultures (cannes de maïs, menues-pailles, fanes...)
- Cultures intermédiaires
- Cultures dédiées (en deçà du seuil réglementaire)
- Lisiers
- Fumier
- Herbes de prairies

De plus, un approvisionnement externe (déchets verts, bio-déchets, déchets de l'industrie agro ali-

SYNDICAT DE SEAUX LAPEYROUSE/EPINOUZE



Les projets prévus sont la mise en sécurité du Château d'Eau, la réhabilitation des réseaux, l'installation d'une sonde ImagEau.

Le tarif de l'eau a été revalorisé (augmentation de 2% en 2022 et de 1% les années suivantes).

Le contrat avec la société SAUR a été renouvelé pour 2 ans jusqu'en 2024.

Afin d'assurer le renouvellement régulier des conduites d'eau potable entre les deux communes adhérentes du Syndicat Intercommunal des Eaux de Lapeyrouse et Epinouze, un chiffrage a été demandé à la SAUR. Ces travaux seront financés par le Syndicat.

La société SAUR a réalisé le contrôle des hydrants fin mai 2021.

Les compteurs de sectorisation ont été posés en novembre 2022.

SCHEMA DIRECTEUR DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

La réalisation d'un Schéma Directeur d'eau Potable est prévue par le syndicat des Eaux Epinouze/Lapeyrouse. Chaque commune doit également procéder à la réalisation d'un Schéma Directeur de Défense Extérieure contre l'incendie. Après échange avec M. le Maire d'Epinouze, afin d'avoir le même prestataire et bénéficier des mêmes subventions auprès de l'AER-MC, chaque commune a délibéré de son côté et les dossiers déposés.

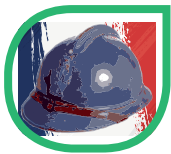
Après délibération, le Conseil municipal décide, à

mentaire...) peut venir compléter les intrants agricoles.

Les travaux de maillage reliant une exploitation agricole sur Bougé Chambalud et une sur St Barthémy de Beaurepaire, accompagnés par GRDF ont impacté notre commune. La circulation sur la RD 121, le Chemin du Grand Champ, la Route des Peupliers et la Route de Fayaret a été fortement perturbée entre juin et octobre. Un constat d'huissier avait été demandé par la Commune préalablement au commencement des travaux. Une nouvelle fois nos voiries communales ont beaucoup souffert, si le Département a prévu la remise en état de la RD121, nous ne voyons pas pourquoi, nous devrions assumer seuls la réfection des voiries communales impactées par ces travaux.

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

l'unanimité, d'approuver l'attribution de la mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage AMO au Département de la Drôme et du marché d'étude à Réalités environnement.



COMMEMORATIONS

19 MARS

Le samedi 19 mars s'est déroulée la commémoration du cessez le feu qui mettait fin à la guerre d'Algérie en présence des élus, des membres des AFN et de Lapeyrousiens. Après les dépôts de gerbes, Mme Nicole Durand, Maire, Mr. Davallet-Pin représentant



des AFN lurent les discours qui furent suivis de La Marseillaise entonnée par l'assistance. La municipalité invitait les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

8 MAI



En ce 8 mai 2022, la population pouvait de nouveau célébrer la commémoration de la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale. Dès 9h45, le défilé composé des membres des AFN, des élus, des pompiers du centre de Moras accompagnés par la musique du Réveil d'Epinozue, se dirigeait vers le Monument aux Morts. Après les

dépôts de gerbes les discours ont été lus par M. Davallet-Pin des AFN et Mme le Maire Nicole Durand. La cérémonie se terminait par la Marseillaise entonnée par l'ensemble des personnes présentes. La municipalité offrait le verre de l'amitié.

11 NOVEMBRE



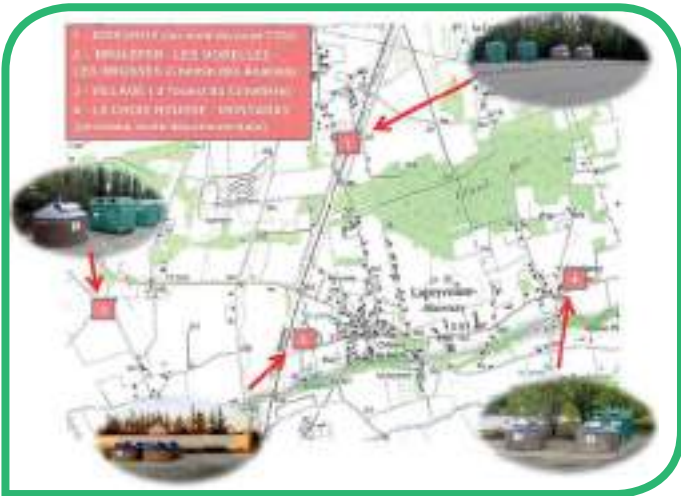
En ce 11 novembre, la commémoration s'est déroulée avec une nombreuse assistance composée des anciens d'AFN, des JSP et pompiers du Centre de Secours de la Valloire, d'enfants de l'école, des élus. Emmené par les musiciens du Réveil d'Epinozue le défilé se rendait au cimetière pour un recueillement devant la stèle avant de revenir au Monument aux Morts pour un dépôt de gerbes. Monsieur Davallet-Pin et Madame le Maire, Nicole Durand, lurent les messages. Une minute de silence fut observée suivie de la Marseillaise entonnée par l'ensemble des personnes présentes. Le verre de l'amitié et la pogne furent offerts par la municipalité.

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les jeudis de 10h30 à 12h un petit marché se déroule sur la place J. Cavalli (face à la boulangerie). Vous pouvez y trouver : charcuterie, fromages de chèvre, fruits et légumes...

ILOTS DE PROPETE

Un courrier avait été adressé aux communes voisines de l'Isère, à la Présidente de la Communauté de communes EBER et à la Présidente du SIRCTOM pour leur faire part des problèmes rencontrés sur les sites des îlots de propreté. Seul le Maire d'une des communes avait répondu et s'est engagé à publier un article sur ce sujet dans son prochain bulletin municipal et à en faire part lors d'un prochain conseil communautaire ; Une première rencontre avait eu lieu en Mairie avec le Vice Président de la CC EBER en charge de ce sujet.



Une seconde rencontre s'est tenue en juillet 2021 au siège de la Communauté de Communes EBER à ST Maurice l'Exil avec les Présidentes et les représentants des différentes structures EBER, SIRCTOM, et élus de notre Commune. Les élus Isérois ayant enfin pris conscience des problèmes liés aux différents modes de collecte et en particulier ceux générés par l'instauration de la redevance incitative en place sur l'ex territoire de Beaurepaire. Un travail de recensement a été décidé sur le territoire isérois, afin d'identifier les habitants ne possédant pas de bacs à ordures ménagères et par conséquent ne payant aucune contribution.

Une nouvelle rencontre a eu lieu en novembre dernier en Mairie de Lapeyrouse avec ces mêmes élus : CC EBER, SIRCTOM et Commune afin de refaire un point. Le travail de recensement réalisé depuis sur le territoire isérois a payé et a permis d'identifier de nombreux foyers non détenteurs de système de collecte alors que ceci est une obligation. Par ailleurs les élus isérois se sont également engagés à communiquer

davantage auprès de leurs habitants et à travailler à une harmonisation de leur système de collecte (lequel est différent entre l'ex territoire de Beaurepaire et le pays Roussillonnais). Un projet de nouvelles répartitions des déchetteries est également en cours de réflexion sur la communauté de Communes EBER.

Les différents acteurs ont prévu de se revoir prochainement afin de faire un point des avancées côté isérois.

Nous avons bien conscience que ces rencontres ne feront pas changer les choses du jour au lendemain à en juger par les volumes qui sont toujours collectés sur notre commune. Nous savons également que ces derniers ne sont pas le fruit que des seuls habitants des communes limitrophes à en juger par la composition des sacs poubelle où les consignes de tri ne sont pas respectées, aux emballages laissés à même le sol, aux dépôts d'encombrants et de déchets verts qui doivent trouver leur place en déchetterie et non ailleurs.

En parallèle à ces rencontres, des panneaux d'information rappelant que les sites de la commune sont réservés aux habitants du territoire desservi par le SIRCTOM et empêcher les dépôts de déchets par des personnes extérieures, sont en place depuis juillet 2021.

De plus, comme certains d'entre vous ont pu le constater, la présence des élus municipaux ou des conjoints d'élués les week-ends et en semaine a permis de dissuader certains ou de mieux expliquer les consignes de tri...

MERCI à eux pour leur implication et surtout leur patience et la pédagogie dont ils doivent souvent faire preuve.



2022 AU SIRCTOM UNE ANNÉE ENGAGÉE DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

LE SIRCTOM AU TRAVAIL EN 2022 !

Cette année aura été celle de l'action au SIRCTOM, syndicat de collecte des déchets. Depuis le mois de janvier, le syndicat multiplie les projets concernant la réduction des déchets. Après le lancement des extensions de consignes de tri en octobre 2021, le SIRCTOM est résolu à nous faire comprendre que la gestion des déchets ne s'arrête pas au tri. Voici un petit tour d'horizon des projets de réduction des déchets menés en 2022.

VOUS AUSSI, BROYEZ VOS DÉCHETS VERTS GRATUITEMENT

Depuis le mois de mars 2022, le SIRCTOM met à disposition des particuliers de son territoire un broyeur à végétaux. Une fois broyés, vos branchages et tailles de végétaux peuvent être utilisés pour pailler (recouvrir le sol) ou pour composter. Ces pratiques réduisent vos déchets et vous font économiser en engrais pour le jardin. Fini les allers-retours en déchetterie, mais aussi en jardinerie, et fini de payer des amendements organiques ! De plus, en parallèle de cette location à titre gracieux, le SIRCTOM aide à l'acquisition groupée de broyeurs à végétaux. Les coacquéreurs résidant sur le territoire peuvent bénéficier d'une aide financière à hauteur de 25% s'ils sont au nombre de trois, voire 40% s'ils sont plus nombreux, pour un achat groupé d'un broyeur à végétaux d'un montant plafonné à 3 000 €.

LANCEZ-VOUS DANS LE COMPOSTAGE PARTAGÉ

Le SIRCTOM étend également son action dans le compostage. Si le compostage individuel ne s'adapte pas à votre logement, vous pouvez désormais composter grâce au compostage collectif. De nombreuses communes et copropriétés ont demandé au SIRCTOM d'installer des sites de compostage partagé sur le territoire. Aujourd'hui, le syndicat accompagne ceux et celles qui en font la demande, épaulé par l'association Compost et Territoire. En tout, c'est 40% du poids de votre poubelle noire qui pourrait être composté pour créer un engrais gratuit !

UNE SECONDE VIE PLUTÔT QUE LA DÉCHETTERIE

En travaillant avec la Teppe et la Ressourcerie Tremplin Horizon, le SIRCTOM donne une seconde vie aux objets que vous ne voulez plus. A l'entrée de la déchetterie de Mercuriol-Veaunes le mardi après-midi, et à l'entrée de celle d'Andancette le vendredi dès 14h, ces deux partenaires récupèrent tout ce qui peut l'être pour leur offrir une nouvelle jeunesse ! Respectivement à destination d'une matériauthèque et d'un magasin, ces lieux sont ouverts à tous. Soutenir des projets d'insertion et des projets thérapeutiques tout en s'engageant dans la réduction des déchets, c'est possible avec le SIRCTOM !

DES PORTES OUVERTES INSPIRANTES

Fort de son succès en novembre 2021, le SIRCTOM a renouvelé son opération Portes Ouvertes en septembre.

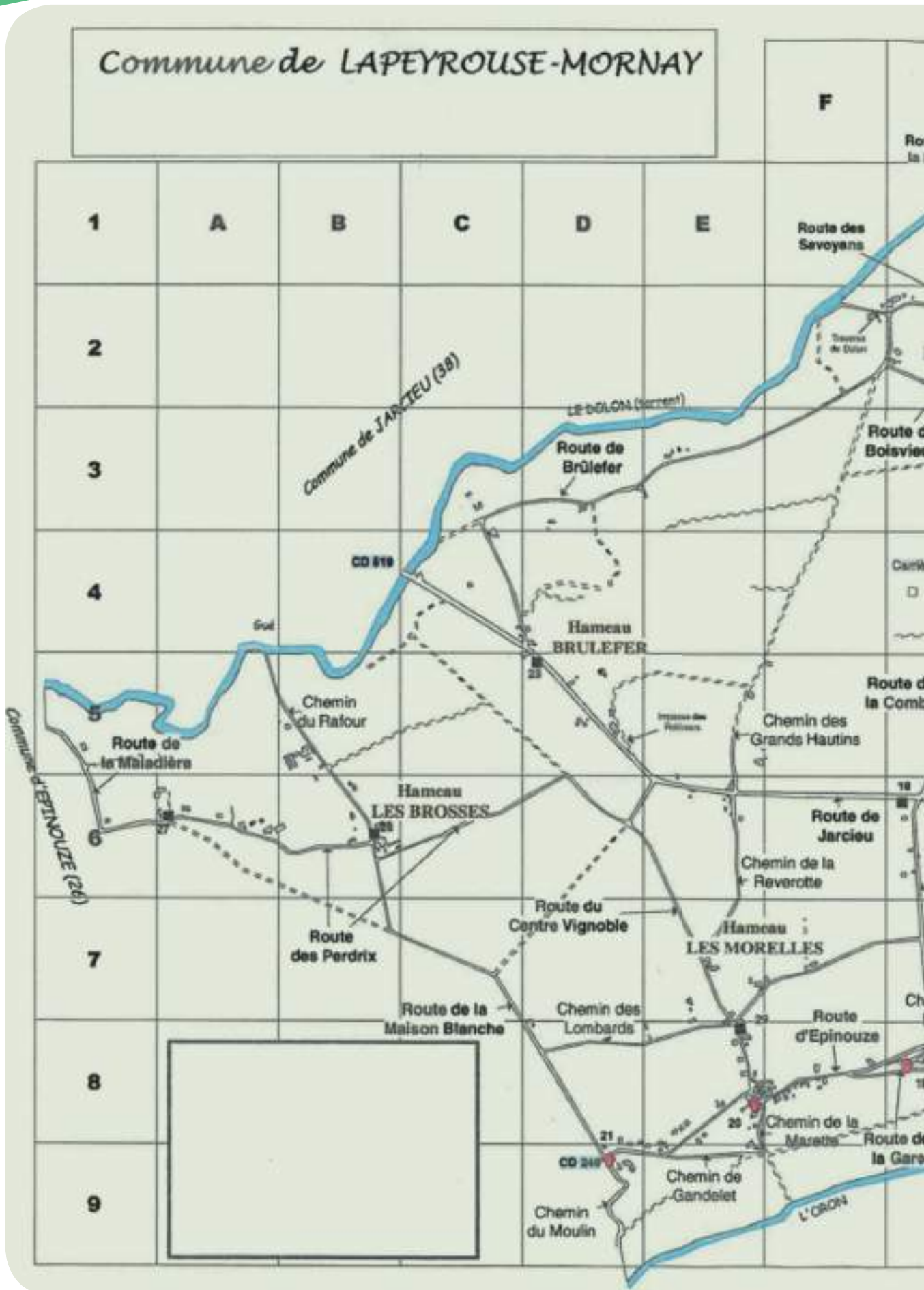
L'occasion pour les habitants du territoire de visiter la déchetterie d'Andancette, de créer son éponge, sa lessive et son emballage cadeau écologiques et responsables. Petits et grands ont pu découvrir le travail des agents de collecte du syndicat grâce à des démonstrations de matériel et de nombreux jeux. Vivement l'an prochain !

LES COUCHES LAVABLES : MODERNES ET EN PRÊT !
Pour éviter de 800 à 1500 kg de déchets par enfant et tordre le cou aux idées reçues, le SIRCTOM prête des kits de couches lavables 100% Made in France. Quatre marques de couches lavables pourront être testées par les jeunes parents qui le souhaitent durant un mois. Ce test leur permettra de s'engager dans un achat de couches lavables bien à eux, s'ils le désirent, avec l'aide financière du SIRCTOM à hauteur de 40% du prix d'achat, plafonné à 700 € (soit une aide pouvant monter à 280 euros par foyer).

Pour en savoir plus et bénéficier des actions du SIRCTOM, contactez le siège du syndicat au 04 75 03 87 87.



Plan de la commune



Plan de la commune



Dates à retenir 2023

Février

DIMANCHE 19 Matinée caillette du CSL

VENDREDI 24 Boum Carnaval
du Sou des écoles

SAMEDI 25 Soirée théâtre
par la Facteur's Troupe

DIMANCHE 26 Rando Carnaval
de la Gym-Volontaire



Mars

JEUDI 2 Comédie itinérante
« Que du bonheur »
Valloire Loisirs

SAMEDI 4 Cyclo nocturne

DIMANCHE 5 Matinée diots des conscrits

DIMANCHE 12 Matinée asiatique
du Sou des écoles

DIMANCHE 19 Commémoration du cessez le feu
de la guerre d'Algérie par l'AFN



Avril

DIMANCHE 2 Matinée des conscrits

SAMEDI 8 Chasse aux oeufs
du Sou des écoles au Grand Bois

DIMANCHE 16 Brocante du comité des fêtes



Mai

SAMEDI 1^{ER} Omelette des conscrits

LUNDI 8 Commémoration Victoire 1945

SAMEDI 13 Pétanque du Sou des écoles

Juin

SAMEDI 3 Pétanque du CSL

VENDREDI 23 Kermesse du Sou des écoles



Juillet

VENDREDI 14 Feu d'artifice intercommunal
à Epinouze

DU VENDREDI 14 Vogue des conscrits
AU LUNDI 17



Septembre

VENDREDI 1^{ER} Pétanque du CSL

SAMEDI 2 Forum intercommunal
des associations à Epinouze

DIMANCHE 3 Randonnée par Pédalons pour eux

FORUM INTERCOMMUNAL

Le samedi 3 septembre la commune accueillait le 8ème Forum intercommunal des associations du territoire des communes d'Epinouze, Lapeyrouse, Lens-Lestang, Manthes, Moras et St Sorlin. 42 d'entre elles étaient présentes sur la place du village et représentaient une vivante vitrine associative du territoire. Les quelques 500 visiteurs ont pu rencontrer les bénévoles des différents clubs pour des renseignements ou des adhésions aux différentes activités. Des animations étaient proposées au public (zumba, musique, arts martiaux...). La restauration et la buvette étaient assurées et tenues par le Sou des écoles.

Prochain Forum des Association à Epinouze le 02 septembre 2023.



POURTE DE DrômArdeche

communauté de communes

1/ Habitat

De 1 000€ à 4 000€ d'aides pour le remplacement des systèmes de chauffage anciens et polluants.

Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement, que vous occupez ou louez en Porte de DrômArdeche : bénéficiez d'une aide de 1 000 à 4 000€ pour le remplacement de votre ancien chauffage (fioul, ancienne chaudière à gaz ou à bois...) par un système plus performant et moins polluant : biomasse, solaire, géothermie. Profitez également d'une aide entre 250 et 500€ pour remplacer votre ancien chauffage d'appoint par un insert à bois ou un petit poêle. Ces aides viennent compléter les autres dispositifs déjà mis en place par la communauté de communes pour accompagner et favoriser la rénovation

énergétique des logements. Le remplacement de chauffage vieillissant et polluant répond à plusieurs objectifs : celui de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de particules fines, nocives pour la santé et l'environnement, mais aussi, celui de soutenir votre pouvoir d'achat.

Pour plus d'informations sur les conditions, contactez «Objectif habitat» au 04 75 23 54 46 ou habitat@portededromardeche.fr.

2/ Santé

Lancement du projet de modernisation du site hospitalier de Saint-Vallier



Grâce à la mobilisation sans précédent de l'Agence régionale de santé, de la Communauté de communes, du Département de la Drôme et de l'Etat, aux côtés des Hôpitaux Drôme Nord, c'est un projet de grande ampleur qui a été lancé le 14 novembre dernier.

15 millions vont en effet être investis pour moderniser entièrement le site, avec la construction d'un nouveau bâtiment pour l'offre de soins et la démolition dès 2023 de bâtiments inoccupés.

- L'entrée de site sera entièrement réaménagée, avec la réalisation d'un espace végétalisé et de détente et la création de places de stationnement.
- Un nouveau bâtiment de près de 3 000m² sera construit dans la continuité de la MPR. Il abritera l'accueil, les urgences, les activités de consultations et de périnatalité, ainsi que la maison médicale de garde. Le service d'imagerie actuel sera renforcé par l'installation d'un scanner. Le service de médecine sera installé à l'étage.

—PORTE DE— DrômArdèche communauté de communes

Dans le cadre de sa politique santé, la Communauté de communes a fait le choix de s'engager fortement pour ce projet avec un soutien de 2 millions d'euros et la maîtrise d'ouvrage pour la démolition des bâtiments inutilisés en entrée de site.

3/ Plan sobriété hiver 2022-23

En cette fin d'année, Porte de DrômArdèche doit faire face à l'augmentation exponentielle des prix de l'énergie.

Pour limiter cette hausse, la Communauté de communes met en place un plan sobriété avec une série de mesures :

- Le chauffage sera limité à 19°C dans les bureaux et 16°C dans les équipements sportifs communautaires. Le chauffage sera maintenu à 21° dans nos crèches ainsi qu'au centre de santé comptenu du public accueilli.

Dans les piscines, les températures seront abaissées de 1°C dans l'air et dans l'eau.- Dans les zones d'activités et aux environs des bâtiments de la Communauté de communes, l'éclairage public sera réduit.

- Le centre aquatique Bleu Rive à Saint-Vallier et la Piscine des Collines à Châteauneuf-de-Galaure fonctionneront en ouverture alternée, entrecoupée par une fermeture technique conjointe durant les congés de Noël. Le centre aquatique Bleu Rive sera fermé du 5 décembre au 2 janvier inclus et la Piscine des Collines, du 17 décembre au 19 février inclus. Les séances scolaires seront adaptées ou re-

programmées. Pour le grand public, les modalités de report ou de remboursement sont disponibles sur www.piscines.portededromardeche.fr

PLAN DE SOBRIÉTÉ - Hiver 2022-2023

Conscience des crises énergétique et climatique, la communauté de communes a décidé de prendre un ensemble de mesures fortes pour réduire la consommation d'énergie et son impact environnemental.

DES ACTIONS COMMUNES POUR RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- Raccourcir la durée de la saison de chauffage
- Ne pas utiliser d'équipements électriques (chauffage, éclairage, ascenseurs...)
- Travaux d'isolation sur les bâtiments
- Éviter l'éclairage extérieur (LED à 3000K dans les zones d'activités et autour des bâtiments)
- 19°C au Centre de Santé et dans les crèches (sauf 21°C - salles communales 21°C)
- 19°C dans les bureaux
- 16°C dans les équipements sportifs hors piscines
- 1°C dans l'air et l'eau pour les piscines
- ouverture alternée des piscines

TOUS MOBILISÉS POUR ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

L'ensemble de ses mesures devraient permettre une baisse importante de la facture énergétique et s'inscrit dans une démarche plus globale de transition écologique pour la Communauté de communes.

- CONSTRUCTION
- TOITURE
- COUVERTURE
- ISOLATION
- BOIS - PANNEAUX
- TRAVAUX PUBLICS
- FAÇADE

FRANCE MATERIAUX
Construire demain, ensemble
SMB

Tél. 04 74 84 70 03
smb@smb38.fr

Amandine MUGUET
06 87 31 12 73
Négociatrice en immobilier

Bievre Immobilier - Spécialiste en transactions immobilières
ZAC Grenoble Air Parc - Bât EARHART - 38590 St Etienne de St Georis
bievreimmobilier.amandine@gmail.com - www.bievre-immobilier.com
RSAC Vienne 882001142

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

4/ Communication

La Commune de Lapeyrouse Mornay et Porte de DrômArdèche sont sur PanneauPocket pour mieux informer les habitants !

Cette application disponible gratuitement sur mobile, tablette et ordinateur permet de recevoir des alertes par le biais de notifications : spectacles, en-

quêtes citoyennes, nouvelles aides, infos piscines, crèches...

Cette appli vous intéresse ? C'est simple, sans inscription et sans publicité. Il suffit de télécharger l'application « PanneauPocket », de rechercher « Commune de Lapeyrouse-Mornay », « CC Porte de DrômArdèche » et de l'ajouter à vos favoris.

**SOYEZ
ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre commune, s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

SIMPLE ET GRATUIT
Testez vous-même!

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !

Disponible sur **Google Play** | Disponible sur **App Store**

MERCİ DE NE PAS ME JETER SUR LA VOİE PUBLIQUE !

TP **Réalisations**
VOIRIE-ENROBES

**ROUTES, PARKING
VOIES D'ACCÈS**

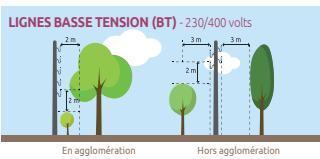
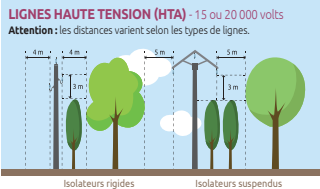
ALBON - ☎ 04 75 03 11 09
www.tprealisations.fr

ENEDIS : REGLES D'ELAGAGE ET D'ENTRETIEN DES HAIES

Plaquette disponible sur le site Enedis https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf

Les règles et les distances

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)



Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "dépannage" d'Enedis.



CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Les responsabilités



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.inedis.fr

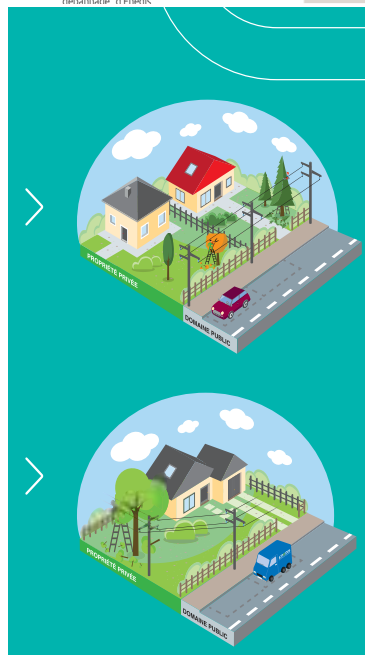
* Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

Information
Enedis

« Enedis à mes côtés », une application d'Enedis pour simplifier la vie

Enedis propose une nouvelle version de l'application destinée à simplifier les démarches et la prise de contact avec ces services. Information, assurances, accompagnement en ligne... Cette application est une boîte à outils utile et intuitive.

Elle permet de consulter ses données personnelles en toute sécurité.

Développée grâce à de nouvelles solutions techniques, l'application « Enedis à mes côtés » permet d'apporter des réponses toujours plus précises et personnalisées aux demandes des clients utilisateurs.

- Le diagnostic est à parer en cas d'absence d'électricité ou une installation et la mise en relation avec le dépannage direct et les réparations possibles
- Le suivi des coupures d'électricité liées au réseau et l'échiquier de l'heure pour les établissements de tourisme
- En cas d'urgence, repérer les lieux du passage de la tension en charge de réseau, la répartition des ronds d'arrêter ou les zones sensibles
- La mise en relation facile avec un conseiller qui pourra répondre aux besoins du ménage
- Une FAQ et tout d'autres conseils notamment dans le domaine de la prévention des risques liés aux travaux à proximité des lignes, l'élagage, etc...
- La recherche des coordonnées au niveau d'une commune est désormais également possible au niveau d'une rue
- Pour connaître le lieu d'arrivée des coupures, l'application s'active également l'envoi par une carte animée/déroulable qui trace tout son itinéraire notamment en géolocalisation
- La rubrique « Je suis la possibilité d'accéder à l'historique des adresses et notamment mesurées en de les ajouter à vos favoris

Une application gratuite disponible depuis l'App Store, Google Play et Windows Phone

ETS ZAPPA Sylvain

PRO D MULTI

Solution d'Hygiène réfléchie

- Dératisation
- Désinsectisation
- Destruction Guêpes & Frelons
- Dépigeonnisation
- Piégeage tous Nuisibles
- Ramonage
- Dégraissage de Hotte
- + Autres services

Tél: 04 69 29 23 15 Port: 06 88 47 36 03 Email: contact.prodmulti@gmail.com

Découvrez nos services + sur: www.prodmulti.com

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Le pollen de l'ambroisie est un des plus allergisant, il suffit de quelques grains de pollen pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre.

Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, ... En Rhône-Alpes, selon une étude commanditée par l'ARS et réalisée en 2014 par l'Observatoire régional de la santé avec l'IPSOS, la prévalence de l'allergie à l'ambroisie est de 13% en moyenne. Et atteint 21% de la population dans les zones infectées. Dans le département de la Drôme, il est possible d'estimer, d'après cette étude, que plus de 20 000 personnes seraient allergiques à l'ambroisie.

Comment identifier l'ambroisie ?

Ses feuilles sont profondément découpées, vertes sur les 2 faces et n'ont pas d'odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle).

Sa tige est plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs.

Où trouve-t-on l'ambroisie en Drôme ?

La Drôme fait partie des 5 départements de la région Rhône-Alpes les plus touchés par la présence d'ambroisie. Variant de 20cm à 2m de hauteur selon le niveau de stress des terrains, l'ambroisie se retrouve sur tous les terrains remaniés, des chantiers récents, des lits de rivières, dans des champs, sur des bords de route, dans des jardins, ...



Comment l'éliminer ?

Si l'arrachage est possible, il doit être effectué à partir de juin à début juillet et pas avant, sinon d'autres graines peuvent germer à la place des plants arrachés. A défaut, la coupe doit être effectuée au moins deux fois, courant juillet puis août, avant l'arrivée des tiges florales.

Comment signaler / que faire si j'en vois ?

Sur ma propriété : je l'arrache.

Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a eu seulement quelques plants : je l'arrache.

Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : je signale la zone infectée grâce à la plateforme interactive de signalement ambroisie.

Pour cela 4 canaux différents :

Site internet : www.signalement-ambroisie.fr

Application smartphone iOS et Androïde 4

Adresse mail : contact@signalement-ambroisie.fr

Téléphone : **09 72 37 68 88**

Chaque signalement est transmis à la commune concernée, qui met en oeuvre les actions permettant de l'éliminer.



Point d'Accueil de la Maison Départementale pour l'Autonomie (MDA) à Châteaufort de Gâlure :

Pour qui ?

- les personnes âgées et leurs aidants
 - les personnes en situation de handicap
- et leurs aidants sur le Châteaufort de Gâlure et des communes avoisinantes

Pour quoi ?

Pour venir à l'aide et contacter un dossier de demande auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie (qui s'occupe des problèmes liés à la demande de ce handicap)

Où ?

En Maine, à ... à Châteaufort de Gâlure.

Quand ?

Tous les jours de 9 heures à 18 heures sans RDV

N'hésitez pas à venir, pour nous rencontrer et pour vous faire aider.

PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE DÉPÔT	DEMANDEUR	LIEU	PROJET	ACCORD
04/12/2020	GUICHARD Virginie	Route de Fayaret	Rénovation maison	25/02/2021
09/02/2021	DURAND Bernard	1662 Route de Pact	véranda	30/03/2021
16/03/2021	LECOMTE Jérôme	205 route de Jarcieu	Extension balcon + création garage	SANS SUITE
27/03/2021	BENARD Jérémy	762 Route de Beaurepaire	Garage	REFUS
22/07/2021	FOURNERON Pierrick	1624 Route de Pact	Rénovation bâtiment	SANS SUITE
30/07/2021	EVALLY promotion		Construction lotissement	23/11/2021
07/09/2021	LECOMTE Jérôme	205 Route de Jarcieu	Extension garage	28/10/2021
24/09/2021	SCI FBC Rhône immobilier	643 Route de Beaurepaire	Extension	14/01/2022
18/12/2021	POINT Virginie	548 route de Beaurepaire	Maison Individuelle	SANS SUITE
04/02/2022	POT Fabien	2054 Route d'Epinoze	Extension maison	17/03/2022
24/02/2022	CARRIOT Jonathan	1002 route des perdrix	Rénovation maison	31/05/2022
18/03/2022	POINT Virginie	548 Route de Beaurepaire	Bâtiment de stockage	SANS SUITE
23/06/2022	BESSET Jérôme	1274 Route de Pact	Pergola, auvent, abri voiture	REFUS
05/07/2022	DE MOURA Orlando	212 Route du centre vignoble	Mur clôture, façade, piscine	SANS SUITE
04/08/2022	EFFANTIN Sylvie	2028 Route de la Maladière	Construction abri bois	SANS SUITE
29/08/2022	BESSET Jérôme	1274 route de Pact	Auvent	16/09/2022
28/09/2022	SCCV ODM	10 Lotissement les Myrtilles	Façade, piscine et clôture	04/10/2022

URBANISME

INFRACTIONS :

Un certain nombre de constats d'infraction au code de l'urbanisme ont été relevés. Des courriers de demande de régularisation ont été envoyés à plusieurs propriétaires suite à ces constats.

Les constats de conformité de travaux seront désormais systématiques après chaque dépôt de Déclaration d'achèvement de Travaux.

MUR DE CLÔTURE :

Afin de faire respecter les règles fixées par le PLU, la création ou la modification des clôtures est soumis à une déclaration préalable.



NUISANCES

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2015183-0024

Réglementant les bruits de voisinage sur le département de la Drôme.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide

d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8h 30 à 12h et de 14h30 à 19h30. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

ABOIEMENTS CHIENS

Il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, dans une cour ou dans un jardin, ou dans un enclos attenant ou non à une habitation.

BRÛLAGE

Arrêté préfectoral n°26-2020-03-25-004

Tout brûlage de déchets verts et végétaux, tout écobuage est interdit selon l'arrêté n°26-2020-03-25-004, dans tout le département de la Drôme, et cela pour des raisons de santé publique et de lutte contre la pollution de l'air.



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Elle est ouverte du mardi au samedi de :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Mercredi	9 h00 - 11 h40	Fermé
Jeudi	8 h30 - 11 h30	14 h - 15 h45
Vendredi	8 h30 - 11 h30	14 h - 15 h45
Samedi	9 h00 - 11 h15	Fermé

Levée du courrier :

14 h 30 du lundi au vendredi
10 h 30 le samedi

De nombreux services sont proposés :

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autre produits Courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance
- Service de proximité (contrat de réexpédition, procuration,...)

Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire avec un plafond par période de 7 jours.
- Transmission au bureau pour traitement selon les règles en vigueur :
 - des demandes de services liées au CCP
 - des procurations liées aux services financiers
 - versement d'espèces sur CCP du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne avec un plafond par période de 7 jours.

Dans un souci de confidentialité, l'employée de l'Agence Postale Communale, n'a pas accès à vos comptes. Une tablette est à votre disposition à l'accueil de l'agence pour leur consultation.

RECENSEMENT

Chaque jeune, de nationalité française ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser à la Mairie de son domicile, muni de sa carte d'identité, de son livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Ils ne peuvent s'inscrire sur l'espace jeune de majdc.fr avant un délai de 3 à 6 mois qu'après leur recensement. En effet, un délai est nécessaire au Centre du Service National pour le traitement des fichiers que vous nous

PERMANENCE CAF

Une permanence d'accompagnement pour la démarche CAF est assurée en Mairie tous les jeudis de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). *Sous réserve de modification ou annulation en raison de l'épidémie.*

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Les pièces à fournir pour une nouvelle carte ou un renouvellement sont :

- Ancienne carte d'identité
- Justificatif de domicile : une facture d'électricité n'est pas acceptée en tant que justificatif
- Copie acte de naissance de moins de 3 mois pour une nouvelle carte

S'adresser à la Mairie de Saint-Rambert d'Albon pour prendre RDV pour dépôt de dossier :

04 75 31 01 92

Détail sur le site : <https://www.ville-st-rambert.fr>

Pré demande en ligne : <https://ants.gouv.fr>



CARTE GRISE

Pour effectuer une demande de carte grise, lors de l'acquisition d'un véhicule neuf ou d'occasion, les deux possibilités qui s'offrent à vous sont :

- En ligne, à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Auprès d'un garagiste agréé au SI (Système d'Immatriculation des Véhicules)

transmettez. Ils ne doivent pas contacter le CIRFA (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) de leur département pour toutes informations concernant la JDC. Nous vous rappelons que les administrés doivent contacter le centre du service national de Lyon uniquement :

- Par téléphone au 04.37.27.25.07
- Par mail sur csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr
- ou par majdc.fr

NAISSANCES

Sont publiées uniquement les naissances pour lesquelles nous avons eu l'accord express des parents.

VIAL Eloi, Ormand né le 04 janvier 2021
chez Sébastien VIAL et Laëtitia MEROLLI

LABAT Gina, Sandra née le 04 mars 2021
chez Livio LABAT et Ophélie GIRARD

GOUDARD Estéban né le 29 mars 2021
chez Rémy GOUDARD et Aurélie PARE

LAAOUAR Louisa, Assia née le 03 mai 2021
chez Ahmed et Nadia LAAOUAR

PEDROSA Malo né le 28 mai 2021
chez Joy PEDROSA et Amandine FREJEAN

LAMBERT Laura née le 24 juillet 2021
chez Kévin et Annie LAMBERT

FOURNERON Mélina née le 1er Août 2021
chez Pierrick FOURNERON et Elise SANTAMARIA

COISSARD Maylone, Eric, Philippe né le 10 décembre 2021
chez Mickaël COISSARD et Blandine JOONEKIN

BOUSQUET Wyatt né le 26 décembre 2021
chez Jérémy BOUSQUET et Laura BERAUD

DAMBREVILLE Abigail, Agnès, Michèle
et Agatha, Laurine, Janine nées le 11 février 2022
chez Frédéric DAMBREVILLE et Emeline REVERCHON

CARRIOT Louis, Max, Frédéric, né le 6 avril 2022
chez Jonathan CARRIOT et Jennifer LAFOURCADE

FAURE Lya née le 21 avril 2022
chez Axel FAURE et Laura GALIANA

LEFEUVRE Hayden né le 31 juillet 2022
chez Kevin LEFEUVRE et Anaïs BENÉ

FAILLY Lola née le 23 août 2022
chez Ludovic FAILLY et Sylvie DESTIERDT

GUERDENER Emilia, Cathy, Hélène, Michèle
née le 14 octobre 2022
chez Christophe GUERDENER et Marylène GONIN

DÉCÈS

Josette GUERPEL née GIRARD, 91 ans,
le 30 décembre 2020 à Beaurepaire

Daniel DURAND, 69 ans, le 16 janvier 2021 à Annonay

Jean-Paul GRATESSOLE, 62 ans,
le 18 janvier 2021 à Revel-Tourdan

Georgette THULLIER née DEHENNE, 72 ans,
le 8 février 2021 à Vienne

René DREVETON, 86 ans, le 19 mars 2021 à Beaurepaire

Marcel GELAS, 95 ans, le 22 mars 2021 à Saint Vallier

Martial LANGLAIS, 83 ans, le 1^{er} avril 2021 à Saint-Prim

Jean TORGUE, 84 ans, le 21 avril 2021 à Lapeyrouse Mornay

Huguette GANTIER née CAMPISTROUS, 89 ans,
le 24 mai 2021 à Lapeyrouse Mornay

Pierre RABEYRIN, 71 ans, le 8 juin 2021 à Lyon

Marc ROBARDEY, 64 ans,
le 12 juillet 2021 à Lapeyrouse-Mornay

Marius REBAUD, 82 ans, le 19 juillet 2021 à Lapeyrouse-Mornay

Envhy CARCEL, 20 ans,
le 10 septembre 2021 à Lapeyrouse Mornay

Fernand SIBUT, 91 ans, le 14 décembre 2021 à Annonay



Claude JULLIEN, 76 ans, le 4 avril 2022 à Vienne

Julia PERUFFO, 1 an, le 24 avril 2022 à Bron

Georgette SIBUT née NORMAND, 88 ans,
le 23 mai 2022 à Beaurepaire

Renée ROCHAT née DAMON-PICHAT, 72 ans, le 10
juin 2022 à Lapeyrouse Mornay

Bernard VICAT, 60 ans,
le 27 juillet 2022 à Pierre Bénite

Julien MANDON, 85 ans,
le 2 août 2022 à Lapeyrouse Mornay

Mickaël MÉNAGER, 34 ans,
le 2 août 2022 à Lapeyrouse Mornay

Jean-Louis GIRAUD, 93 ans, le 8 août 2022 à Vienne

Lucien BENTÉO, 82 ans,
le 7 septembre 2022 à Lyon 3^{ème} arrondissement

Hubert BECK, 78 ans,
le 16 octobre 2022 à Pierre Bénite

Albert GERVAIS, 88 ans,
le 19 octobre 2022 à Annonay

Marcelle EPARVIER née BOUCHARD, 97 ans,
le 7 décembre 2022 à Beaurepaire

Sandrine REBAUD née DERIONS, 50 ans,
le 7 décembre 2022 à Sainte-Colombe



MARIAGES

Madame Julie GOUTEL et Monsieur Stéphane CONJARD
le 17 avril 2021

Madame July MOENNE et Monsieur Pierre-Alexandre CROLET
le 19 juin 2021

Madame Françoise MOULIN et Monsieur Francis GAGLIARDI
le 26 juin 2021

Madame Cinthia GUISON
et Monsieur Frédéry RICHARD-FONTAINE
le 26 juin 2021

Madame Alexandra GIRARD et Monsieur Hervé SAIGNOL
le 31 juillet 2021

Madame Catherine LARDY et Madame Sandra
D'ALÉO
le 25 septembre 2021

Madame Amandine FREJEAN et Monsieur Joy PEDROSA
le 9 juillet 2022

Madame Amandine RIGNOL et Monsieur Anthony BLANC
le 27 août 2022

Madame Blandine JOONEKIN et Monsieur Mickaël COISSARD
le 27 août 2022

Madame Marlène BONDOUX et Madame Sandra THOMAS
le samedi 3 décembre 2022



Marlène BONDOUX et Sandra THOMAS



Amandine RIGNOL et Anthony BLANC



Blandine JOONEKIN et Mickaël COISSARD

Communication visuelle
Travaux d'impression

**ATELIER
IMAGE**

06 67 82 23 89
26210 EPINOUBE

Donnez des couleurs
à votre communication

• Marianne des Collines

C'est à Lapeyrouse-Mornay, village le plus septentrional de la Drôme, que s'est terminée l'exposition « La Marianne des Collines ». Depuis le 14 juillet elle était visible dans plusieurs communes du territoire de Porte de DromArdèche. Pas moins de 700 visiteurs lapeyrousiens ont pu admirer la déclinaison de cette Marianne selon 40 artistes.

Marie-Céline Audigane, peintre de la Marianne originale, a accompagné les enfants de l'école et leurs parents dans une visite.



Lors du « finissage », les personnes présentes étaient très attentives aux explications de l'artiste qui permettaient une lecture plus juste de chaque tableau.

• Gym volontaire

Lors de notre 5^{ème} rando-carnaval le 27/02/22, les membres de l'association ont accueilli 500 marcheurs au stade !

Le soleil était au rendez-vous pour parcourir les différents circuits (6, 12, 16 et 25 kms) traversant les communes alentours avec des ravitaillements sur plusieurs lieux.

Au retour chaque participant a reçu un casse-croûte. Un parcours ludique était proposé aux enfants sur le thème d'Harry Potter avec la remise d'une surprise à l'arrivée.

Comme le veut la tradition à 16h nous avons fait brûler Mr Carnaval. Nous en profitons pour remercier Henri pour sa fabrication.

Nous vous donnons rendez-vous cette année pour notre 6^{ème} RANDO CARNAVAL le dimanche 26 février 2023 !

Venez nous rejoindre
Pour bouger
EN MUSIQUE !
LAPEYROUSE-MORNAY
COURS GRATUITS EN SEPTEMBRE

LUNDI
De 20h à 21h
à partir du 12/09/22
DANCE CARDIO

JEUDI
De 20h à 21h
à partir du 8/09/22
RENFORCEMENT MUSCULAIRE STEP CIRCUIT TRAINING

VENDREDI
De 18h30 à 20h30
à partir du 9/09/22
MARCHÉ ACTIVE

TARIFS: LUNDI ET/OU JEUDI 90 EUROS
VENDREDI 10 EUROS

RENSEIGNEMENTS: 06-31-08-29-97
ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE
INSCRIPTION POSSIBLE EN COURS D'ANNEE

• Tennis Club de Lapeyrouse -MORNAY

Cette année, l'Assemblée Générale du club de tennis de Lapeyrouse-Mornay a eu lieu le 20 Mai.

Nous rappelons que toute personne souhaitant faire partie de l'équipe, peut le faire savoir en mairie ou auprès des dirigeants actuels.

Nouveau bureau avec la nomination d'un Vice-Président :

Président : **Alain JULLIEN**

Vice-Président : **Cédric MALLEIN-GIRIN**

Secrétaire : **Isabelle COMBET**

Trésorier : **Michel JOVANOVIC**

RAPPEL TARIFS

Encore une fois, nous avons décidé de ne pas augmenter les cartes sociétaires cette année :

- Pour les habitants de Lapeyrouse-Mornay : Adulte 20,00€, Couple 30,00€, 14 ans 9,00€, Ticket invité 3,00€, Caution clé 16,00€.
- Pour les personnes n'habitant pas Lapeyrouse-Mornay : Adulte 25,00€, Couple 45,00€, 14 ans 12,00€, Ticket invité 3,00€, Caution clé 16,00€.

Les cartes sont en vente à la Mairie depuis début Mai. Le bureau.



• Club Informatique & Multimédia

Le Club Informatique et Multimédia fête ses 10 ans cette année. Sur Lapeyrouse Mornay, le club occupe une salle, prêtée par la municipalité, depuis plus de 7 ans.

Notre association se fait fort de proposer des ateliers pour tous les niveaux. Que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), le club tentera toujours de vous apporter la meilleure réponse à votre problème informatique ou multimédia.

Parallèlement à cela, le club a participé activement à l'organisation du forum des associations. Pour la 8^{ème} année consécutive, le club a essayé d'apporter ses compétences et son savoir pour que ce forum, organi-



sé dans notre village, soit le meilleur des forums.

Par la même, le club souhaite remercier les associations, la municipalité et les habitants venus apporter leur aide lors du forum.

Ami(e) Lapeyrouisien(ne), d'autres villages vous envie car vous avez une association unique dans le territoire tant par la qualité de ses ateliers que par l'ambiance qui y règne.

Dans cette association, on vient y chercher une aide, on y trouve une nouvelle « famille ».

• ACCA Lapeyrouse-Morany

Cette année nous comptons 35 chasseurs, ce chiffre est en baisse chaque année.

L'année a été plutôt satisfaisante. Nous avons fait quelques sangliers et le quota de chevreuils a été atteint.

Je profite de cet article pour signaler *aux personnes qui dégradent et volent les biens de l'association qu'elles encourent des poursuites pénales.*

La chasse est avant tout un loisir, une passion, un sport de valeurs et de convivialité. Nous vous invitons à découvrir nos traditions lors d'une matinée à nos côtés.



Du 11 septembre 2022 au 16 octobre 2022

-> Jours de chasse : samedi et dimanche

-> Chasse fermée entre 12h et 14h

A partir du 17 octobre

-> Chasse ouverte tous les jours sauf le vendredi même entre 12h et 14h

A partir du samedi 15 octobre jusqu'à fin février

-> Battues le samedi ou dimanche

ENGAGÉS POUR
DES AMÉNAGEMENTS DURABLES,
LE TERRITOIRE,
ET L'ENVIRONNEMENT

terrassements
canalisations
réseaux
routes



cheval-travaux-publics.fr
04 75 72 12 00

• Comité des fêtes

Le dimanche 10 avril a eu lieu la brocante, il y avait une trentaine d'exposants. Le temps était au rendez-vous.

Il y a eu 80 parts de paëlla à emporter préparées par Monsieur Jullien Alain.

Le dimanche 28 août a eu lieu une journée familiale (enfants, adultes, seniors) organisée par le comité des fêtes et la bibliothèque.

Elle a commencé vers 10h par des jeux (en bois, maquillages, pêche à la ligne, etc...) suivie d'un repas préparé par Monsieur Jullien Alain. Afin de

clôturer cette journée festive, de nombreuses animations ont eu lieu avec une chanteuse, un orgue de barbarie et un clown.

Location :

Si vous êtes intéressés pour la vaisselle, chambre froide, chapiteau et des barnums récemment achetés, vous pouvez contacter Madame Goudard Naline au 06.31.08.29.97

**« N'hésitez pas,
venez nous rejoindre au comité des fêtes »**

Date à venir : brocante le 16/04/2023

Le bureau et les membres



• Bibliothèque Municipale

La covid 19, ne nous a pas permis pendant ces deux années de vous accueillir de la meilleure façon, ni de mettre en place les animations prévues...

En 2022 nous avons repris un rythme nouveau avec « le concours du plus beau masque de carnaval », a poursuivi la création de Pâques. Pour chaque animation une trentaine d'œuvres ont été réalisées, il faut savoir que ce n'est pas terminé, d'autres projets sont en cours.

L'équipe de bénévoles s'est agrandie, de nouvelles têtes, des idées à mettre en place.

Cette année ce sont Anne, Brigitte, Hélène, Isabelle, Manuela, Marie-Hélène et Patrick, qui vous accueillent, vous renseignent ou vous guident dans vos choix.

Depuis peu, nous avons une page Facebook, re-trouvez-nous sur [bibliothequelapeyrouse-mornay](https://www.facebook.com/bibliothequelapeyrouse-mornay), ainsi qu'une nouvelle adresse mail :

bibliothequelapeyrouse@gmail.com. Vous pouvez suivre nos nouveautés ainsi que nos animations.

Maintenant la bibliothèque est informatisée, grâce à ce logiciel, nous avons un meilleur suivi des ouvrages empruntés. Ceci nous permettant d'améliorer le choix des livres mis à votre disposition. Nous sommes toujours en collaboration avec la Médiathèque de St Vallier.

Suite au questionnaire déposé dans vos boîtes aux lettres, nous avons une meilleure vue sur vos attentes et nous ferons tout notre possible pour accéder à vos souhaits.

Merci de votre confiance et votre disponibilité, les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent le mercredi et le samedi de 09h30 à 11h30.

L'adhésion à la bibliothèque est de 10,00 € pour les adultes et gratuite pour les moins de 18 ans.

Nous vous rappelons que **vous pouvez emprunter 3 livres à la fois pour une durée maximale de 3 semaines.**

N'hésitez pas à nous rendre visite pour découvrir votre bibliothèque.

Bonne lecture à vous.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque.



• Association Anciens combattants



Depuis le changement de président, au décès de Martial Langlais le 1^{er} avril 2021, le nombre des adhérents a bien diminué, Nous avons perdu Jeannot Torgue, Bichon, Pierre Vallon, André Villard, Julien Mandon et tout récemment Lucien Benteo. Si bien que le nombre de participants s'élève à 22 membres.

C'est pourquoi nous faisons appel à tous les sympathisants pour venir nous rejoindre.

Nos activités ont été bien réduites à cause du Covid. Seules les manifestations du 19 mars, 8 mai et 11 novembre ont été maintenues avec un effectif réduit. Seul le repas du 8 Mai 2022 a pu avoir lieu au grand plaisir de tous les membres accompagnés de leur conjoint.

Récemment nous avons participé au FORUM DES ASSOCIATIONS du samedi 3 septembre.

Invitée par la Mairie en tant qu'association d'anciens combattants et en l'absence des 2 responsables, un stand a été tenu.

Peu de visiteurs mais un intérêt particulier pour la présentation de La Marseillaise, son histoire et ses couplets dans son intégralité. Quelques photocopies ont été remises.

Explication sur la collecte des bleuets, l'importance de celle-ci au profit des blessés et victimes de guerre et d'actes terroristes, les pupilles de la Nation et leurs familles. Veuves et veufs, orphelins de guerre. Des documents, journaux, revues étaient mis à disposition gratuitement.

Des propositions d'adhésions pour devenir sympathisants de l'association au prix de 25 € annuel.

Des dossiers pour les veuves de militaires.

En fait une exposition qui a attiré quelques questionnements à l'ombre du drapeau des anciens combattants.

Voici la composition du nouveau bureau

- Co-présidents : Robert CLOT-DURBET
tél. 04 75 31 93 10

- Georges DAVALLET-PIN Tél : 04 75 31 80 81

- Secrétaire : Michel NEMOZ

- Membres : Jean BERTHAUD et Jean MAISONNAT

Pour devenir sympathisant vous pouvez téléphoner à Jean MAISONNAT 06 78 53 88 00

• Conscrits

Lapeyrousiens, Lapeyrousiennes.

Tous les conscrits vous souhaitent une belle année 2023 ! Nous vous accompagnerons tout au long de l'année grâce à nos différentes manifestations, les voici :

- Dimanche 5 mars, matinée diots et gueuses.
- Dimanche 2 avril, matinée non définie.
- 22/23 et 29/30 avril, tournée du muguet.
- Lundi 1 mai, matinée omelette gratuite.
- 15/16/17 juillet, tournée de la vogue, différentes animations dans le village tout le week-end.

Nous vous remercions d'avoir ouvert vos portes pour notre tournée des calendriers !

Nous vous attendons nombreux pour nos prochaines manifestations.

Les conscrits.



• Club de l'amitié de Lapeyrouse-Mornay (photo 18)

L'assemblée générale du Club a eu lieu le 3 février 2022. Vingt-cinq personnes étaient présentes.

Un choix s'impose ce jour-là, soit on trouve de nouveaux membres et un ou une futur(e) président(e), soit on met l'association en sommeil.

Après discussion 5 nouveaux acceptent de faire partie du bureau.

BARATIER Maurice, BRUNET Georges, GARAND Denis, SCHWARTZMAN Dominique, TORGUE Nicole. Ces nouveaux membres sont élus à l'unanimité (25 voix).

Une proposition est faite, on va renouveler les cartes des adhérents à 2 euros pour l'année 2022.

Ensuite le bureau suivant est élu :

- Président : BRUNET Georges
- Vice-Président : GARAND Denis
- Trésorière : BRUNET Andrée
- Trésorière Adjointe : SCHWARTZMAN Dominique
- Secrétaire : CHAMBAUD Claude
- Secrétaire Adjoint : BARATIER Maurice
- SURDON Monique est nommée Vice-Présidente d'honneur.

Lors de cette journée nous avons eu le plaisir d'inscrire 6 nouveaux adhérents.



Par contre nous avons eu la peine de perdre 4 adhérents cette année.

Le 2 mai nous avons organisé une sortie au restaurant à Saint-Donat (journée cabri).

Le 23 juin on a dégusté une excellente paëlla réalisée par Alain.

A cette occasion un magnifique bouquet a été réalisé par Dominique grâce à l'apport de fleurs des participants au repas. Le 7 juillet nous avons organisé un pique-nique à Faramans avec une bonne participation.

Le 13 novembre nous avons organisé une choucroute garnie à emporter ; cette choucroute a été vendue à la salle des associations.

Le Bureau

• Club Sportif Lapeyrouisien

Bilan sportif présenté par notre entraîneur joueur Kévin Poulain : La dernière saison, deux équipes d'engagées, une en D4 et une en D5 avec une trentaine de joueurs pour la saison.

Année compliquée d'un point de vue sportif avec beaucoup de blessés. Un effectif trop bas qui a en partie créé la descente en D5 de l'équipe fanion.

Malgré cela, retenons la bonne ambiance et la cohésion du groupe ainsi que la réussite de nos manifestations avec toujours l'aide de nos valeureux bénévoles.

Pour cette nouvelle saison, nous repartons avec 2 équipes en D5 avec l'objectif la montée de l'équipe fanion en D4 immédiatement. Pour cela nous avons actuellement une trentaine de joueurs,

et nous accueillons avec plaisir tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre dans notre famille du CSL, que ce soit en tant que joueurs ou bénévoles.

Kévin se joint au président Marius GIRARD, pour remercier encore le bureau d'être avec nous et pour nous supporter encore et toujours.

L'ensemble du bureau remercie tous nos supporters qui viennent le Dimanche encourager nos équipes.

Dates à retenir :

- 19 Février - Matinée caillettes
- 03 Juin - Concours de pétanque

Nous vous attendons nombreux pour ces manifestations que nous avons plaisir d'organiser pour vous.

Merci à tous et à bientôt, Le bureau du CSL.



• Valloire Loisirs

Une association intercommunale
au service de l'animation locale

PERMANENCE D'ACCUEIL :

140, rue de la mairie, bâtiment de la mairie,
1^{er} étage (ascenseur)

Tél : 04 75 31 76 83

Site : valloireloisirs.fr

Accueil inscriptions activités, spectacles :

Rachel PESSEAS : 06 80 46 04 05

Accueil de Loisirs : directeur :

Yann COASSE : 06 32 63 62 54

N'hésitez pas à vous renseigner !

VALLOIRE LOISIRS vous propose tout au long de l'année des activités de loisirs, des ateliers pour partager et consommer autrement, des spectacles, des projections avec des rencontres avec les réalisateurs, des expositions (salon des jeunes, salon de peinture), des ateliers parents-enfants, des soirées familiales.

STAGES À LA JOURNÉE le samedi : Mosaïque, Yoga, Crochet, Arts Plastiques

Le centre de loisirs accueille les enfants à partir de 3 ans de 7H30 à 18H le mercredi et les petites vacances scolaires au groupe scolaire d'Epinouze, 4 semaines durant l'été à Saint Sorlin.

L'association développe des actions en faveur des familles et des jeunes.

NOUVEAU : Atelier à 4 mains Mosaïque avec Claudie MORVAN, Eveil Musical pour les 0-3 ans avec Anaïs PARIS.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

JEUDI 02 MARS à 20H : Salle des fêtes de Lapeyrouse : Comédie itinérante : «Que du bonheur»

VENDREDI 17 MARS à 18H30 à la salle des fêtes de Moras : Assemblée Générale annuelle

JEUDI 27 AVRIL à 20H : Salle des fêtes d'Epinouze : Comédie itinérante : «Le sacre du printemps» (musique et danse)



PÔLE BOIS
189. CHEMIN DE COMBALON
38270 BEAUREPAIRE

PÔLE ALU
950. ROUTE DE LA VALLÉE
26390 HAUTERIVES



CONCEPTION, FABRICATION ET POSE

Fermetures en bois, alu et mixte bois/alu
Tout type de portes... Toute catégorie de
fenêtres... Agencement et finition...

www.proponnet-menuiserie.com

Tél. : 04 74 84 64 23 - FAX. : 04 74 84 77 56
contact@proponnet-menuiserie.com

• Eglise Saint Henri

C'est la rentrée...

La joie, l'entraide, les partages, la louange, des antidotes à la morosité de cette nouvelle rentrée sans oublier une pluie de grâces pour venir arroser nos terres drômoises qui ont bien souffert cet été.

Tels sont nos souhaits pour vous tous !

Mais revenons quelques mois en arrière pour revivre ensemble plusieurs moments forts de notre paroisse.

- **LE PANIER DU FRERE** : l'élan de fraternité et de solidarité ne faiblit pas puisqu'il a permis de récolter sur la paroisse Notre Dame de la Valloire près de 1 200 € en numéraire. Pour rappel cette somme est transformée en bons d'achat fraîcheur de 10 euros unitaire distribués par le Secours Catholique de la Valloire, La Croix rouge, les CCAS aux familles dans la précarité dans nos villages. Les bons sont échangeables auprès de nos chers producteurs locaux., Quasiment le même montant a été récolté pour les dons en matières non périssables. Encore merci pour votre générosité !

- **REPAS SOLIDAIRE DU SECOURS CATHOLIQUE** : c'est sous un soleil magnifique que l'équipe du Secours catholique aidée par une belle équipe de bénévoles a organisé après 2 ans d'absence une grande paella géante au profit du peuple Ukrainien. Près de 120 personnes ont répondu présentes et se sont retrouvées pour cette

belle initiative au Château de Joyeuse à Lapeyrouse Mornay. Le bénéfice net de l'opération s'est élevé à 2 250 €. Merci pour votre présence, pour les généreux dons des participants et de ceux et celles qui n'ont pu venir.

- **DEPART DU PERE CLEMENT** : Dimanche 7 Août nous avons dit Au Revoir au Père Clément Somé qui était venu rejoindre la paroisse depuis 1 an. Autour du verre de l'amitié, la Communauté l'a grandement remercié pour sa gentillesse, sa disponibilité, sa bienveillance, pour ses homélies vivantes et en couleur ; nous nous rappelons tous cette très belle messe aux couleurs africaines, pour ces beaux moments de partages d'universalité. Le Père Clément a rejoint l'Hérault pour une nouvelle expérience agricole (et plus particulièrement liée à l'apiculture) reprenant les problématiques de l'agriculture tropicale. Il devrait repartir au Burkina Faso l'été prochain rempli de beaux projets à réaliser. Toutes nos prières l'accompagnent.

- **CONSECRATION DES VEUVES** le 30 Juillet - Moras en Valloire : Magnifique partage que nous a permis Marguerite Laville ce 30 juillet. Dans la continuité au sacrement du mariage reçu avec son époux Jean Pierre le 31 juillet 1971, Monseigneur Pierre-Yves Michel a reçu

l'engagement de Marguerite à vivre son veuvage. De nombreux paroissiens l'ont accompagnée dans la prière et la louange.

- **FORUM DES ASSOCIATIONS** du 3 septembre 2022.



La Mairie a bien voulu nous associer à cette manifestation.

Placés devant l'église St Henri, nous avons présenté, les documents sur les préparations aux baptêmes avec horaires

et programme.

Les mariages avec des dépliants « Le mariage ça s'apprend ! ». La catéchèse, programme pour tous les âges, les responsables...

Nous avons mis à disposition gratuite : des numéros hebdomadaires de La Croix, du Pèlerin.

Enfin nous avons proposé une brochure à 10 € sur « 10 plantes sauvages comestibles et utiles » de la Galaure et de la Valloire en Drôme des Collines sur une proposition de Chantal REGNIER-VIGOUROUX.

Nous avons eu quelques visites plutôt de sympathie la plupart surtout de nombreux contacts que nous avons eus au cours des cérémonies de funérailles, une sorte de fraternité réalisée.

- **LOURDES CANCER ESPERANCE**

Le pèlerinage à Lourdes de l'association LCE a eu lieu du 20 au 24 septembre 2022

- **JOURNEE DE LA CREATION**

A eu lieu à Marsanne ND de Fresneau le 24 septembre 2022 « Clameur de la terre, clameur des pauvres »

- **LA 4^{ème} RONDE DES CLOCHERS** organisée par la paroisse ND de la Valloire le dimanche 18 septembre : 5 églises étaient à découvrir sur le parcours, Albon, St Philibert, St Martin des Rosiers, Beausemblant, Andancette

- **CATECHESE** : voir le tableau affichage à l'église

- **MARIAGE** : Se faire connaître du prêtre. Contacter la Maison Paroissiale Anneyron

- **BAPTÊME** : Rencontre des parents - Contacter la Maison Paroissiale

CONTACTS :

MAISON PAROISSIALE, 9 place de l'église 26140 ANNEYRON
Accueil les mardi, jeudi, samedi de 9h30 à 11h30
Tél. 04 75 31 50 79

E-mail : ndvalloire@wanadoo.fr

Internet : ndvalloire-valence-cef.fr

A LAPEYROUSE

CONTACT : Jacqueline CLOT-DURBET 06 25 52 60 52

Martine DURAND 06 71 06 59 15

André et M.Hélène MUETON 04 75 31 98 6599



• Elan de la Valloire

Depuis l'épidémie du Covid, l'association a tourné au ralenti bien que la saison d'hiver 2021-2022 se soit bien déroulée. Nous en avons grandement besoin pour remonter nos finances. A ce jour, l'association est en plein questionnement en raison du travail important que demande la gestion du chalet : frais fixes toujours à la hausse, normes de plus en plus exigeantes avec obligation de présence pour l'accueil des groupes, obligation et frais de raccordement au futur nouveau réseau d'assainissement, réservations de dernières minutes, éloignement de la Valloire au chalet des Hugues donc



frais plus conséquents... etc
Faut-il conserver l'Agrément Jeunesse et Sports ?
Une réflexion que nous allons poursuivre...
Cependant la saison d'hiver 2022-2023 s'annonce assez bien. Les semaines de Noël, Jour de l'An, et 2 semaines en Février sont déjà réservées. Une date à retenir : le DINER CONCERT samedi 11 Février 2023, salle des Fêtes d'Epinouze à 19 h, animation avec le chanteur ardéchois Emilien BUFFA.
Et si vous souhaitez venir respirer le bon air des montagnes, n'hésitez pas à appeler au 04 75 31 73 28 ou 06 32 00 06 27.
Bonne année à tous.
Site du chalet : www.chaletdeshugues.fr

• Quartier « LES MORELLES »

Samedi 02 juillet 2022, 60 adultes et enfants se sont retrouvés à l'occasion du traditionnel repas de quartier. Comme les années précédentes, nous avons invité à notre repas les quartiers voisins Les Brosses et Brûlefer. Au menu :
Salades composées et crudités, Jambon à l'os, gratin dauphinois, fromage, gâteau aux fruits et café.
Après le repas, un jeu de casse-boîtes et un concours de pétanque ont été organisés pour continuer la journée.
Remise des coupes en fin de soirée aux gagnants du concours pétanque : cette année l'équipe Cédric et Julien remporte le concours en battant l'équipe Marianne et Florian.
Le soir, un repas a été servi pour finir ensemble



c e t t e
magnifique journée.
Merci à M. et Mme FAURE pour nous avoir prêté le terrain, remercions également l'ensemble des personnes qui s'est investi pour la réussite de cette journée (mise en place, préparation, service du repas et rangement).
Rendez-vous début Juillet 2023 pour cette traditionnelle manifestation.
Manifestations à venir du quartier :
Mars 2023 Matinée boudin chez Sylvie et Marius Girard



• Pédalons pour eux

Encore un bon coup de pédale en faveur des enfants malades !

En fin d'année 2021 et comme chaque année depuis sa création, Pédalons pour eux a organisé un vote pour choisir l'association à soutenir en 2022. Les internautes ont choisi de soutenir l'association LA CLE = L'Aide aux Cancers et Leucémies chez l'Enfant. La CLE s'engage dans le soutien moral aux enfants et familles, l'achat de matériel, les soins de confort à l'enfant, l'animation et la sensibilisation au niveau régional, national et international.

Des sorties vélo pour les adhérents de l'association

L'association prévoit chaque premier dimanche du mois une sortie cyclobalade pour ses adhérents. Entre 30 à 50km dans les alentours de Lapeyrouse-Mornay, ou un week-end pour découvrir d'autres horizons. En mai dernier les adhérents ont pédalé sur la magnifique voie douce « LA DOLCE VIA ». Voie cyclable aménagée et sécurisée, au coeur des paysages préservés et des grands espaces naturels de l'Ardèche. Les participants ont même pu profiter d'une remontée par le petit train de l'Ardèche.

Un Road Trip à vélo pour se challenger physiquement et mentalement et récolter des fonds.

Malgré la canicule qui nous a frappé lors de cette saison estivale, ce ne sont pas moins de 60 cyclistes venus de toute la France qui se sont rassemblés pour partir à l'aventure sur la Via Rhôna. Partis du Temple d'Auguste et de Livie à Vienne le 18 juin, les cyclo-voyageurs munis de sacoches et matériels de camping, ont découvert la Vallée du Rhône, des vignobles aux splendides villages perchés en passant par les champs de lavande et les taureaux de la Camargue. Après 7 jours de voyage et pas moins de 380 km, tous sont arrivés à Sète. Une aventure riche humainement, sportivement et solidaire. Grâce à la persévérance des cyclistes déjà plus de 2 000€ ont été récoltés lors de ce voyage. C'est à peine rentrés chez eux que les participants se préparent déjà pour la prochaine édition de juin 2023.

« Cette fois encore nous avons vécu une année riche, avec de nouveaux adhérents, de nouveaux bénévoles, de belles balades et deux beaux événements cyclo ! »

Une Randonnée Cyclotourisme pour tous

Comme à chaque début de rentrée, le premier dimanche de septembre, s'est tenu notre «

ASSOCIATION PÉDALONS POUR EUX

455 ROUTE DES PEUPLIERS

26210 LAPEYROUSE MORNAY



Randonnée Cyclotourisme ». Quatre parcours étaient proposés : un 12km pour les familles, un 30km pour les amateurs, un 40km VTT et un 80km route pour les plus sportifs. C'est sous une journée ensoleillée que nous avons accueilli plus de 150 cyclistes, dans la bonne humeur. Les participants ont pu se désaltérer, se restaurer après l'effort mais également participer à notre tombola avec plus de 30 lots à gagner ! Une 3ème édition réussie grâce à plus de 15 bénévoles qui ont oeuvré avec énergie pour que tout soit parfait.

Rendez-vous début janvier 2023 pour la soirée de remise des fonds récoltés au cours de l'année 2022 pour l'association LA CLE.

Pour aider et soutenir l'association LA CLE vous pouvez faire un don jusqu'au 31 décembre 2022 sur <https://www.cotizup.com/aiderassociationlacle>.



• Sou des Ecoles

<h3>LE SOU DES ECOLES, C'EST QUOI AU JUSTE ?</h3> <p>EN BREF...</p> <p>Le Sou des écoles est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901, qui permet d'allouer un budget supplémentaire à l'école afin de financer des sorties et activités.</p> <p>Durant l'année scolaire 2021-2022, le sou des écoles a organisé de nombreuses ventes et manifestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matinée couscous • Vente de chocolats • Opération agrumes • Vente de fromages • Vente de plants de légumes • Vente de crêpes • Photos de classe • Kermesse • Participation au forum des associations <p>Ces événements ont permis de financer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les sorties de fin d'année : Miellerie, musée de l'Eau, musée du Cinéma • Des spectacles • L'atelier poterie pour les maternelles • L'escrime pour les primaires • Des cadeaux de Noël par classe et par enfant <p>Sans vous, rien ne serait possible</p> <p>NOUS COMPTONS SUR VOUS !</p>	<h3>LE SOU DES ECOLES, C'EST QUI AU JUSTE ?</h3> <ul style="list-style-type: none"> • Voici notre bureau pour l'année 2022-2023, au taquet et plus motivé que jamais ! <div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p>Laetitia CETINBAS Présidente</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p>Alison VEYROT Vice-Présidente</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p>Micael DA SILVA Trésorier</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p>Hélène DA SILVA Vice-Trésorier</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 10px;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p>Nazad TREHIQU Secrétaire</p> </div> </div> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 10px;"> <p>Elodie LTIFI Vice-Secrétaire</p> </div> </div> </div>	<h3>MERCI</h3> <p>Un grand merci à la mairie et au comité des fêtes pour la mise à disposition des salles et le prêt du matériel,</p> <p>Merci à l'équipe enseignante pour les échanges ainsi que la coopération,</p> <p>Merci aux parents, aux commerçants partenaires, ainsi qu'à toutes les personnes qui contribuent de près ou de loin à la réussite des ventes et manifestations organisées.</p> <p>Les enfants de Lapeyrouse-Mornay vous disent merci !</p> 
<h3>POURQUOI NOUS AVONS BESOIN DE VOUS</h3> <p>Cette année encore, nous prévoyons de nombreux événements pour aider l'équipe enseignante à concrétiser de beaux projets. Certaines manifestations ont déjà eu lieu comme la boum d'halloween, les ateliers créatifs du Sou sur le thème de Noël, la journée de Noël, la vente d'agrumes, et d'autres sont à venir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mythique matinée boudin (15/01) • Le retour de la boum du carnaval, suivie d'une soirée karaoké avec repas (24/02) • Une matinée placée sous le signe des spécialités culinaires asiatiques (12/03) • Une vente de fromages de la région (20/03) • Une chasse aux œufs pour Pâques (09/04) • Un concours de pétanque (12/05) • La traditionnelle Kermesse (23/06) <p>Venez partager un peu de votre temps pour les enfants de l'école. Sans votre soutien, ce sont des activités et sorties en moins pour les élèves...</p> <p>Rejoignez-nous en tant que membre de l'association, soyez informés de tous les projets en préparation, participez aux réunions et surtout, entraidez-nous !</p> <p>Contactez-nous par mail : soudecole@gmail.com ou par Facebook : Soudes écolesdelapeyrouse</p>		

GENDARMERIE	17
Brigade de MORAS	04 75 31 90 61
SAMU	15
POMPIERS	18
Centre de Secours de la Valloire	26210 MORAS
● ● ● ● ● ● ● ●	
LAPEYROUSE / MAIRIE	04 75 31 90 90
ECOLE PUBLIQUE	04 75 31 95 77
CANTINE et GARDERIE	06 37 49 52 15
BIBLIOTHEQUE	04 75 31 99 67
AGENCE POSTALE COMMUNALE	04 75 31 36 82
● ● ● ● ● ● ● ●	
ENEDIS (raccordements)	09 70 83 19 70
ENEDIS (dépannage)	09 72 67 50 26
LINKY	0 800 05 46 59
EAU - ASSAINISSEMENT / SAUR	04 69 66 35 00
18 Avenue de la Gare	07104 ANNONAY
ORANGE	39 00
DÉCHETTERIE	04 75 31 75 95
« Les Petites Epines Bénites »	26210 ST SORLIN
SPANC	04 75 31 78 39
VALLOIRE LOISIRS	04 75 31 76 83
● ● ● ● ● ● ● ●	
HOPITAL DE ST VALLIER	04 75 23 80 00
rue P. Valette	
URGENCES DE ST VALLIER	04 75 23 80 50
HOPITAL DE VIENNE	04 74 31 33 33
Mont Salomon	
HOPITAL D'ANNONAY	04 75 67 35 00
rue Bon Pasteur	
CLINIQUE CÔTE DU RHÔNE	04 74 29 28 28
ROUSSILLON	
CABINET INFIRMIERS	04 75 31 64 72
ST SORLIN en VALLOIRE	
LAPEYROUSE TAXI	06 63 84 93 93
LAPEYROUSE-MORNAY	06 88 83 91 81
CARSAT	39 60
35 rue Maurice Flandin	69436 LYON cedex 03
AESIO SANTE	04 75 02 73 79
ST SORLIN en VALLOIRE	
ASSISTANTE SOCIALE	04 75 68 83 77
Centre Médico Social HAUTERIVES	

CENTRE DES IMPÔTS	04 75 05 80 00
BP 109 Quai Ste Claire	
26100 ROMANS S/ ISERE	
PREFECTURE DE LA DROME	04 75 79 28 00
Alertes Météo et autres	08 21 80 30 26
3 Boulevard Vauban	
26030 VALENCE cedex 9	
CONSEIL GENERAL DE LA DROME	04 75 79 26 26
VALENCE	
DIRECTION DEPARTEMENTALE	04 81 66 80 00
DES TERRITOIRES	
4 Place Laënnec	26000 VALENCE
SERVICE CADASTRE	04 75 79 51 60
Impôts Fonciers	
15 Av. de Romans	26000 VALENCE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE	04 26 52 21 61
Protection des Populations	
33 Av. de Romans	26000 VALENCE
AGENCE RÉGIONALE SANTÉ	04 75 79 71 00
Rhône-Alpes	
13 Av. Maurice Faure	26000 VALENCE
POLE EMPLOI	39 49
2 Bis Rue Jean-Joseph Monier	
26100 ROMANS SUR ISERE	
CCPDA	04 75 23 45 65
OBJECTIF EMPLOI	04 75 23 54 44
www.portededromardeche.fr	
CPAM	36 46
6, Av Président Herriot	BP 1000
26024 VALENCE Cedex	
CAF	32 30
10 Rue Marcel Barbu	26023 VALENCE
MDA	04 75 75 21 10
Voir page 29	
Plateau de Lautagne	42 C Av des Langories
Bât G BP 145	26905 VALENCE Cedex
TRIBUNAL D'INSTANCE	04 75 02 09 17
ROMANS SUR ISERE	
TRIBUNAL JUDICIAIRE	04 75 75 49 49
VALENCE	
DRÔME SOLIDARITÉS	04 75 79 70 09
SNCF	36 35
ALLO SERVICE PUBLIC	39 39
Une première réponse à vos questions administratives	